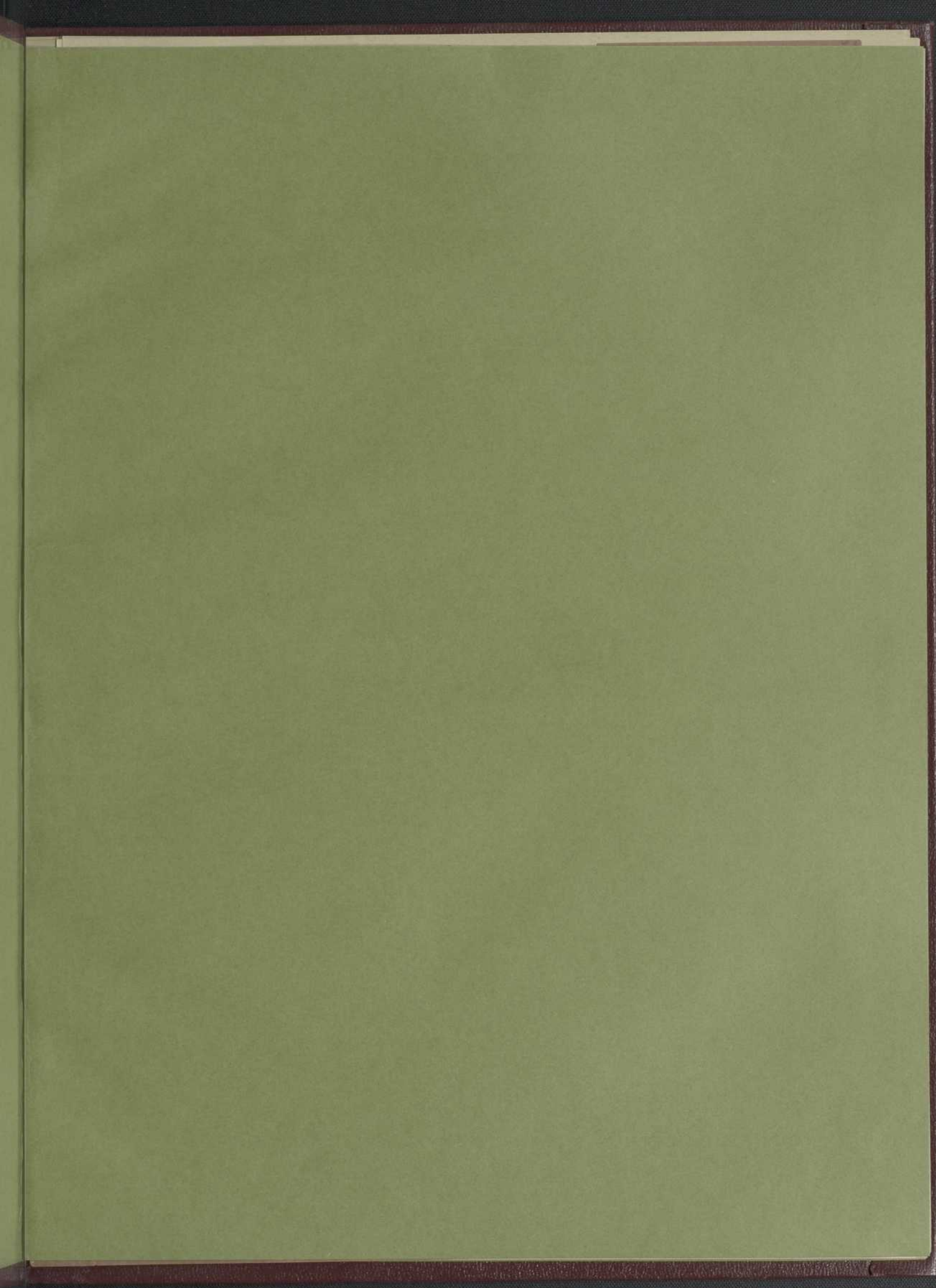
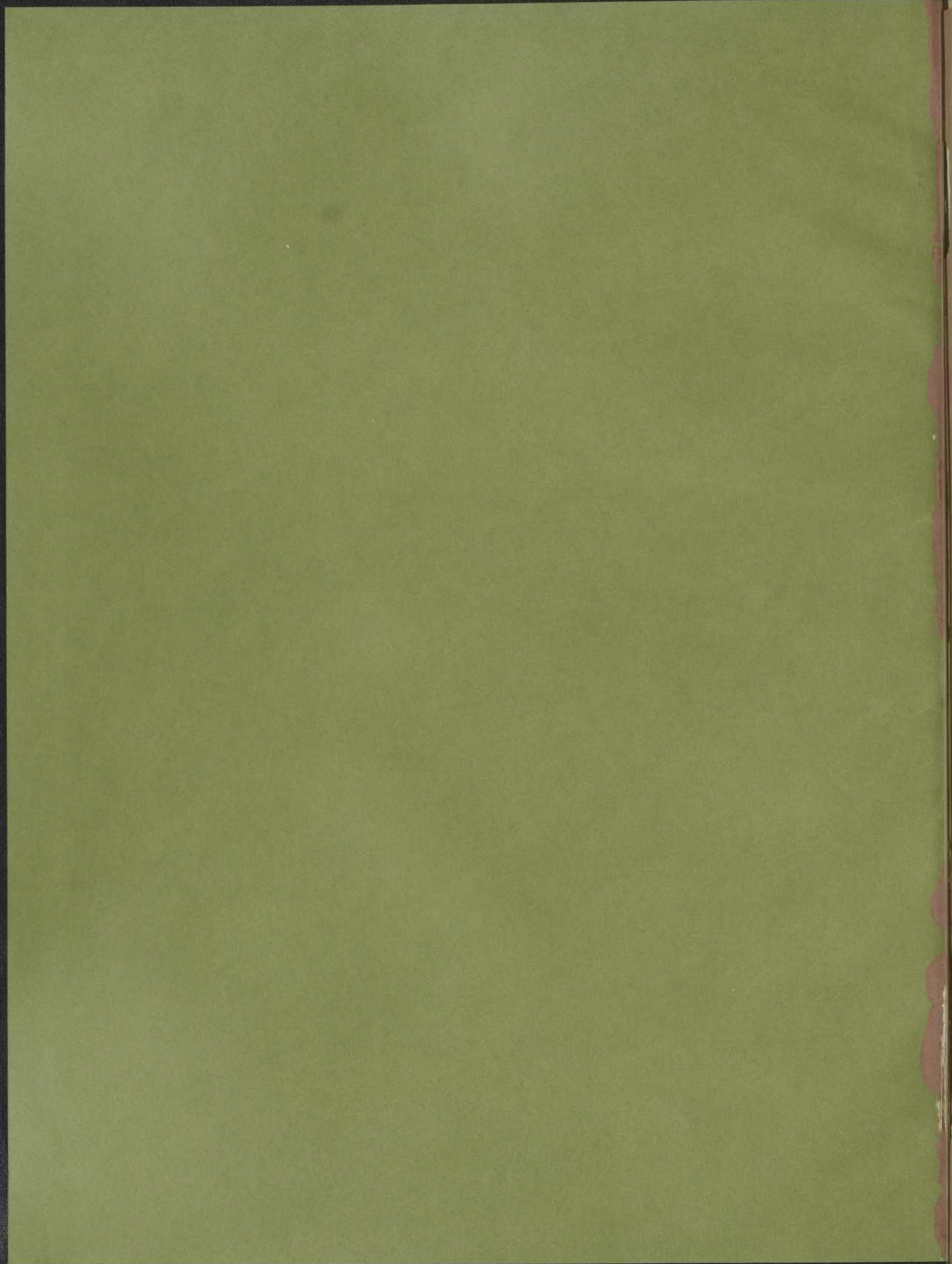


LAFLAMME

MICHEL SARRAZIN

F
5073.9
S3 laf





Hommage

et

9

LE DOCTEUR

MICHEL SARRAZIN

Membre du Conseil Supérieur de Québec, Membre Correspondant
de l'Académie des Sciences et Médecin du Roi.

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

PAR

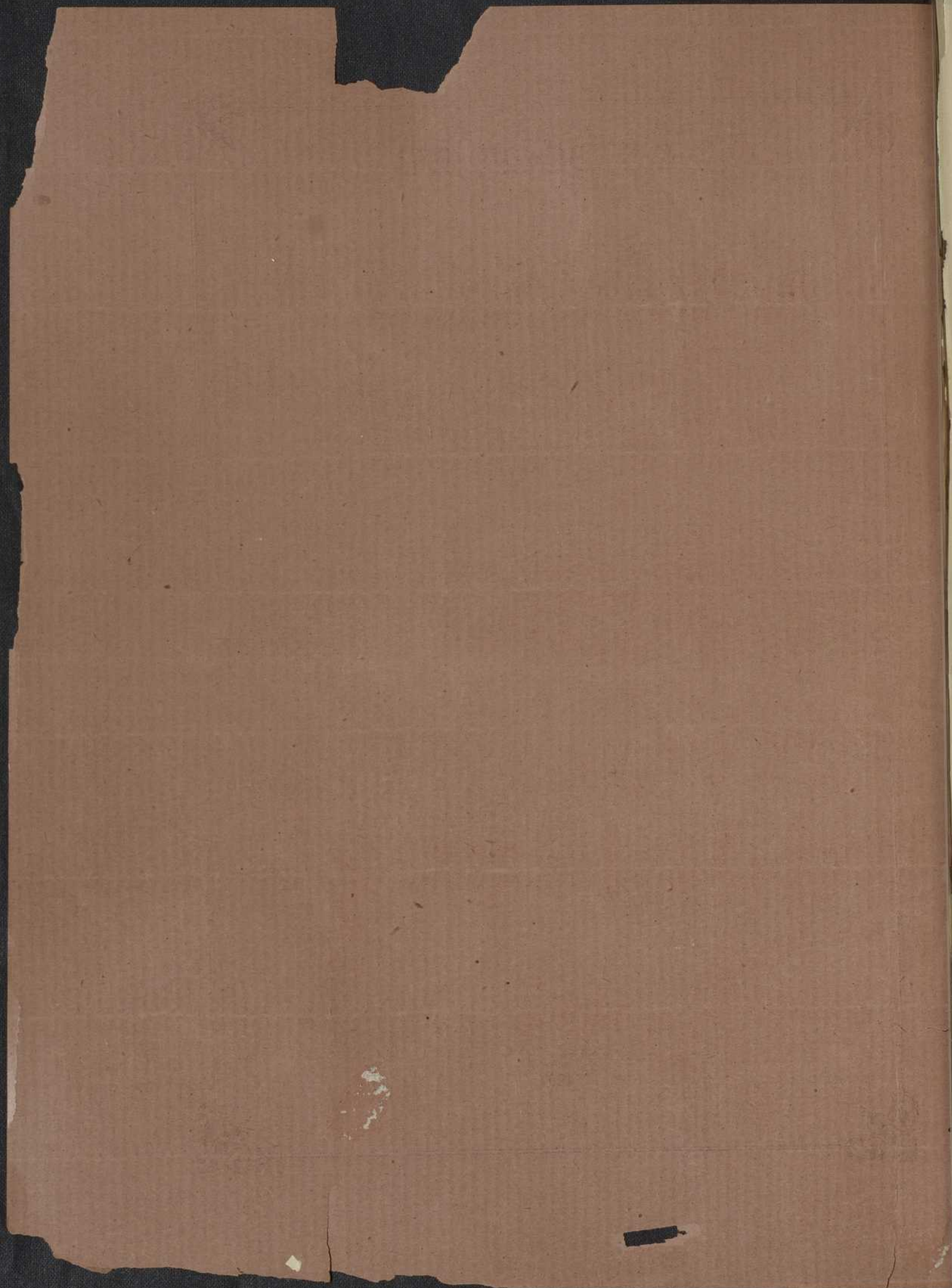
L'ABBÉ J.-C. K.-LAFLAMME, S. T. D.

Membre de la Société Géologique de France et de la Société Royale du Canada,
Professeur à l'Université Laval.



QUÉBEC:

1887.



F
5073.9
53 lafI — *Michel Sarrazin : Matériaux pour servir à l'histoire de la science en Canada,*¹

Étude biographique par le Président, M. L'ABBÉ LAFLAMME.

(Lu le 26 mai 1887.)

Celui qui affirmerait que l'étude sérieuse des sciences en Canada ne date guère que de la seconde moitié de ce siècle se tromperait étrangement. Des recherches très importantes ont précédé celles qui se poursuivent de nos jours avec tant de zèle et d'éclat. Malheureusement pour la science canadienne, la cession du pays à l'Angleterre vint interrompre brusquement les travaux des savants canadiens, et, durant les longues années de malaise et de complications qui suivirent cet événement capital de notre histoire, l'étude des sciences ne put être poursuivie avec le même succès qu'auparavant.

Mais si nous portons nos regards plus loin dans le passé, si nous scrutons avec attention la dernière période de la domination française, nous restons étonnés de nous trouver en face de travaux scientifiques de premier ordre. Il y avait alors en Canada des chercheurs infatigables, travaillant de toutes leurs forces à connaître et à faire apprécier au dehors les animaux, les plantes et les minéraux de notre patrie.

Ce fait est d'autant plus remarquable qu'à cette date reculée, c'est-à-dire à la fin du 17^e siècle et au commencement du 18^e, les sciences dites d'observation sortaient à peine en Europe de l'état pour ainsi dire embryonnaire où elles avaient languì durant de longs siècles.

L'Académie Royale des Sciences à Paris venait d'être fondée par Louis XIV, et les savants trouvaient pour la première fois un stimulant puissant pour continuer leurs études, en même temps qu'un moyen facile de se communiquer leurs observations personnelles. Du coup c'était créer toute une révolution dans les études scientifiques.

Aussi voit-on tous ces chercheurs se livrer au travail avec une ardeur toute nouvelle. On observe avec plus de soin ; on multiplie les expériences ; le cercle des recherches se dilate peu à peu ; et bientôt il semble que le pays de France est trop étroit pour l'ambition des nouveaux académiciens et des candidats aux fauteuils académiques.

La nouvelle colonie du Canada se présentait naturellement à l'esprit des savants français comme un champ tout à fait inexploré et où les nouveautés scientifiques devaient être abondantes. Aussi les différents gouverneurs, sans en excepter Champlain lui-même, rivalisèrent-ils d'ardeur pour multiplier les recherches utiles au développement de la

¹ Je dois, au commencement de ce travail, remercier cordialement tous ceux qui ont bien voulu me prêter leur bienveillant concours dans les recherches que j'ai eu à faire. Il m'est particulièrement agréable de mentionner spécialement M. l'abbé H.-A. Verreau, L.D., qui a bien voulu mettre complètement à ma disposition toute une riche collection de documents qu'il avait déjà recueillis sur notre illustre médecin canadien. C'était du coup rendre mon travail non seulement possible, mais encore relativement facile. Qu'il veuille bien agréer ici l'expression de ma vive reconnaissance.

science. Lisez les relations des Jésuites, et vous serez frappés du nombre et de la valeur des observations scientifiques faites par ces infatigables missionnaires. Au point de vue de la science géographique en particulier, ces relations ont un très grand mérite.

Naturellement, les choses allèrent lentement tout d'abord. Alors qu'on tâtonnait encore en France, il eût été injuste d'exiger qu'une colonie, pauvre et sans cesse menacée, marchât à pas de géant. Toutefois, dès le commencement du 18^e siècle, nous trouvons la lettre suivante de M. de Beauharnois au ministre : "J'aurai attention à faire l'ouvrage que vous me prescrivez par les exemplaires que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser du mémoire qui a été dressé par ordre du Roi sur les recherches à faire dans les pays étrangers par rapport à l'histoire naturelle et aux arts, et j'exciterai autant que je le pourrai les sujets que je connaîtrai capables de travailler sur ce mémoire, à vous envoyer les observations qu'ils auront faites."¹

Plus tard le P. Charlevoix enrichissait son histoire d'une foule de détails sur l'histoire naturelle du Canada, entre autres de la description de quatre-vingt-dix-huit espèces de plantes, sans compter celle d'un grand nombre d'animaux.

Le Dr Gauthier, médecin du Roy à Québec, était membre correspondant de l'Académie des Sciences, et communiquait à cette docte société plusieurs mémoires de haute valeur.

Kalm, dans le récit de son voyage au Canada, écrivait : "Il se déploie ici un grand zèle pour l'avancement de l'histoire naturelle ; il y a même peu de pays où l'on fasse d'aussi bons règlements, dans le but de généraliser les observations." L'initiative partait alors du marquis de La Galissonnière, associé de l'Académie des Sciences et gouverneur du Canada. Le marquis demandait des détails sur les plantes canadiennes, des échantillons de tous les minéraux, et il expédiait en même temps aux chercheurs une liste de toutes les localités de la colonie française où l'on avait trouvé "quelque pierre ou minéral utile ou digne de remarque." Le marquis gouverneur allait jusqu'à promettre de l'avancement aux soldats qui seraient les plus zélés dans ce genre de recherches.²

Les travaux scientifiques étaient donc en grand honneur au Canada dès les premiers temps de la colonie, et nous voulons aujourd'hui contribuer dans la mesure de nos forces à mettre ce fait en lumière, en communiquant le résultat de recherches spéciales faites sur un de nos savants canadiens les plus remarquables, le Dr Michel Sarrazin.

Nous n'avons pas la prétention de dire le dernier mot sur ce savant. Les documents sont rares sur la carrière des hommes de science des premiers temps de la colonie, et nous n'avons pas eu assez de loisir à notre disposition pour nous rendre le témoignage d'avoir parcouru tous ceux qui se rapportent de près ou de loin à notre sujet. Notre

¹ Correspondance des Gouverneurs.

² Nous croyons à propos de citer textuellement ce passage de Kalm, parce qu'il jette une vive lumière sur les études scientifiques qui se faisaient alors au Canada. "Tout cela est dû au moins en grande partie à l'initiative et aux soins d'un seul homme. Une science utile progresse facilement chez un peuple, lorsqu'elle a pour patrons les personnages les plus éminents. Le gouverneur du Fort (fort Frédéric, sur le lac Champlain) m'a passé un long mémoire que le gouverneur général du Canada, le marquis de La Galissonnière, lui avait envoyé. . . . L'écriture en question était une liste des arbres et des plantes de l'Amérique du Nord qui méritent les honneurs de la collection et de la culture à cause de leurs propriétés utiles. La liste contenait même la description de quelques espèces, entre autres du *Polygala Senega* ou *Racine aux serpents à sonnettes*, et une mention des lieux où elles croissent. On conseille fortement dans ce même document de recueillir avec soin toute sorte de graines et de racines, et pour faciliter l'opération on va jusqu'à décrire la manière de les conserver pour qu'elles puissent arriver en bon état à Paris. . . . La manière de faire des observations et des collections de curiosités dans le règne animal est aussi

unique but est de faire mieux connaître un homme de mérite, un savant distingué, qui, comme naturaliste et surtout comme anatomiste, n'a pas eu de supérieur au Canada. Pour plusieurs, le nom de Sarrazin n'est connu que par la dédicace faite par Tournefort à son ami de Québec du genre *Sarracenia*. Or, Sarrazin mérite mieux que cela. Quelque imparfait que soit notre présent travail, nous osons nous flatter d'en dire assez pour faire voir dans ce médecin québécois un savant qui fait honneur à son pays, et que la postérité devrait mieux connaître et surtout mieux apprécier.

Dans les pages qui suivront on remarquera peut-être que le nom du Dr Sarrazin est écrit tantôt avec un s et tantôt avec un z. Le fait est qu'on ne sait trop à quelle orthographe s'arrêter, vu qu'on trouve des variations dans les mêmes ouvrages, et même dans les mémoires de l'Académie des Sciences.

En date du 26 novembre 1858, l'abbé Ferland écrivait à M. l'abbé Verreau : " Avec cinquante de ses signatures sous les yeux, je ne puis vous dire s'il écrivait Sarrazin ou Sarrazin. Quelques signatures me font pencher vers s. Cet s ou z est une figure *insondable* et *incommensurable*, style des grands jours. Les contemporains instruits écrivaient tantôt avec une lettre, tantôt avec l'autre."

Quelques jours plus tard l'abbé Laverdière écrivait également à M. l'abbé Verreau : " A propos de cette signature (celle de Sarrazin) tu remarqueras qu'il l'écrivait par un s ou un z, on n'en sait rien ; mais ce que j'ai remarqué dans les registres du Conseil et dans nos archives, c'est qu'on écrivait généralement *Sarrazin*."

L'acte de mariage de Sarrazin, fait à Montréal, le 20 juin 1712, porte un z. De même dans les registres de Varennes, où l'on voit souvent figurer le nom de Madame Sarrazin de Varennes, fille du Dr Sarrazin, qui avait épousé le sieur Hippolyte Gauthier de Varennes, ce nom est toujours écrit avec un z. M. l'abbé Tanguay, dans son Dictionnaire généalogique, adopte la même orthographe. Il en est de même du chanoine Hazeur, résidant à Paris, beau-frère de Sarrazin, et de qui nous avons plusieurs lettres à son frère à Québec dans lesquelles il est question de la famille Sarrazin.

D'un autre côté, Moreri adopte l's au lieu du z, Charlevoix et Kalm également ; M. L.-W. Marchand, dans son édition du voyage de Kalm, et M. le chanoine Bois écrivent aussi *Sarrazin*.

Si on consulte les mémoires de l'Académie des Sciences, on trouve que dans les premiers mémoires c'est l'orthographe de Moreri qui est suivie ; plus tard on emploie le z. Ce qui laisse croire que Sarrazin, ayant vu comment on écrivait son nom dans ces pièces

enseignée. A ces recommandations on ajoute celles de s'enquérir, par tous les moyens possibles, de l'usage que font les Indiens de certaines productions de la nature, plantes ou minéraux.

" Cet intéressant écrit a été rédigé sur l'ordre du marquis de La Galissonnière, par M. Gauthier, médecin du Roi à Québec, corrigé ensuite par le marquis lui-même, et annoté de sa propre main. Il en a commandé plusieurs copies qu'il a fait envoyer aux différents forts et aux savants qui voyagent dans le pays. L'écrit se termine par une injonction faite aux officiers de transmettre au gouverneur-général les noms des simples soldats qui auront apporté le plus de diligence dans la découverte et la collection des plantes et autres curiosités naturelles, attendu que Son Excellence se propose, lorsque l'occasion s'en présentera, de leur donner de l'avancement, suivant leurs capacités respectives ou de les récompenser d'une manière quelconque. J'ai trouvé que les gens de distinction, en général, ici, ont bien plus de goût pour l'histoire naturelle et les lettres que dans les colonies anglaises, où l'unique préoccupation de chacun semble être de faire une fortune rapide, tandis que les sciences sont tenues dans un mépris universel.

" On reprochait aussi, dans l'écrit cité plus haut, à ceux qui s'adonnent à l'étude de l'histoire naturelle de ne pas rechercher suffisamment les propriétés médicinales des plantes du Canada."

officielles, dut faire des représentations aux savants français et rétablir la véritable manière de l'écrire.

Nous adopterons jusqu'à plus amples informations l'orthographe usitée dans la famille du savant, et dans les derniers mémoires de l'Académie des Sciences.

Pour la même raison nous ne tiendrons pas compte de la particule nobiliaire que l'on trouve assez souvent dans les actes publics, registres, lettres de gouverneurs ou autres. Nous croyons que ce fut par égard pour le haut mérite du savant docteur que ceux qui eurent à écrire son nom l'ornèrent de la susdite particule. Sarrazin n'avait pas, que nous sachions, de titre de noblesse.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Le Dr Michel Sarrazin naquit le 5 septembre 1659,¹ à Nuys, ou Nuits, en Bourgogne. Son père était Claude Sarrazin, juge des Seigneurs de Cîteaux, et sa mère, Madeleine de Bonnefoy. Sa famille résidait en une paroisse restée inconnue de l'évêché d'Autun.²

Si déjà l'orthographe du nom de Sarrazin a pu être l'objet de divergences d'opinion, on ne doit pas être surpris que tous les historiens ne s'entendent pas sur la date de sa naissance. Celle que nous venons de donner est adoptée par l'abbé Laverdière et M. l'abbé Bois. Elle s'accorde parfaitement avec l'acte de sépulture de Sarrazin, du 9 septembre 1734, qui le dit âgé de 75 ans. C'est encore celle qui se trouve dans le dictionnaire de M. l'abbé Tanguay, notre savant collègue.

D'un autre côté, l'abbé Ferland dit qu'il mourut à 70 ans, ce qui reculerait sa naissance jusqu'à l'année 1664, et l'acte de son mariage, écrit le 20 juin 1712, le dit âgé de 40 ans, ce qui le ferait naître en 1672. Cette dernière date nous paraît absolument fausse. En effet nous le trouvons en Canada en 1686, et le 12 de novembre de cette même année MM. de Denonville et de Champigny le nomment chirurgien-major des troupes du Roi.³ Or, en fixant sa naissance à l'année 1672, il n'aurait eu que quatorze ans en 1686, et par conséquent il n'aurait pas pu être qualifié le moins du monde pour remplir les fonctions si difficiles de chirurgien-major, ni être regardé comme "très habile médecin," ainsi que le disent les documents contemporains.

Nous croyons plutôt que le Dr Sarrazin, par un grain de coquetterie qui s'explique difficilement chez un homme âgé et chez un savant de sa trempe, céda à la tentation de se rajeunir. Peut-être eut-il peur de contrister sa jeune épouse qui n'avait que vingt ans, en avouant ses cinquante-trois ans. Nous ne savons rien à ce sujet. Cependant nous sommes d'opinion qu'il ne faut pas trop tenir compte de l'âge donné lors du mariage, et qu'à cette date Sarrazin avait cinquante-trois ans, et non pas quarante, comme on l'écrivit alors. M. l'abbé Tanguay nous assure d'ailleurs que ces erreurs d'âge sont très fréquentes dans les actes de mariages et de sépulture.

Nous connaissons très peu de chose sur les premières années de Sarrazin. Moreri, dans son Supplément publié à Paris en 1749, dit "qu'il exerça d'abord la chirurgie avec honneur. Sa piété lui ayant inspiré d'entrer dans le Séminaire des Missions-Etrangères,

¹ Acte de mariage de Michel Sarrazin, Montréal, 20 juin 1712.

² Second Supplément de Moreri, publié à Paris en 1749.

³ Registre des arrêts du Conseil de Québec 1694-1702.

après un an d'épreuves, le supérieur, qui avait bien examiné ses dispositions, lui conseilla de s'attacher à la médecine. Sarrazin suivit ce conseil, étudia avec soin, devint habile, et fut envoyé à Québec où il a exercé la médecine avec beaucoup de capacité et de succès."

En quelle année et par qui Sarrazin fut-il envoyé au Canada, c'est ce qu'il nous a été impossible de trouver. Il est probable qu'il arriva à Québec vers 1685, puisqu'en 1686, comme nous l'avons dit plus haut, MM. de Denonville et de Champigny, "ayant été pleinement informés que le sieur Michel Sarrazin était très habile chirurgien, le convièrent de rester en ce pays, et pour l'y engager ils l'établirent chirurgien-major des troupes que Sa Majesté y entretenait." Cette nomination fut confirmée par M. de Seignelay et ensuite par un brevet du Roy.

Sarrazin resta au pays jusqu'en 1694, et exerça pendant tout ce temps la double fonction de chirurgien et de médecin, avec un zèle et un désintéressement qui ne se démentirent jamais. Officiers, soldats, habitants du pays, tous reçurent de sa part les mêmes soins empressés, et cela très souvent sans aucune rétribution,¹ surtout de la part des habitants, la pauvreté étant alors très grande dans cette classe de la population canadienne.

Il fit pendant ces quelques années de fréquents voyages à Montréal, et l'on voit qu'en 1692 il signait dans cette dernière ville un acte de donation à l'église de Ville-Marie "pour la construction d'une chapelle joignant l'église pour les âmes du purgatoire, en accomplissement d'un vœu fait l'année précédente."² Qui sait si ce vœu n'avait pas été motivé par quelques dangers courus de la part des sauvages durant ses voyages d'une ville à l'autre ?

En 1694, "ayant crû qu'il lui était nécessaire pour se perfectionner davantage, il a fait un cours de médecine à Paris, où il a demeuré environ trois ans, et a pris ses degrés à Rens."³ L'abbé Laverdière, dans une lettre à M. l'abbé Verreau, du 16 décembre 1858, croit que cette dernière ville indiquée dans le registre du Conseil est bien Rennes et non pas Rheims, "où, dit-il, on ne donnait pas de tels degrés." Cependant, nous lisons dans une lettre du chanoine Hazeur, résidant à Paris, à son frère chanoine, résidant à Québec, et datée du 23 février 1732, que le fils du Dr Sarrazin faisait alors avec grand succès à Paris un cours d'anatomie, dans le but de se consacrer plus tard à la pratique de la médecine. Vers la fin de la lettre, nous lisons ce qui suit : "Je lui fais recommencer sa philosophie sans cependant le détourner de son anatomie afin qu'il puisse passer maître ès-arts à Paris, car pour le bonnet de docteur il pourra le prendre à Rheims." Le mot est parfaitement écrit ; par conséquent on donnait alors dans cette ville des degrés en médecine. La ville de Rheims jouissait-elle du même privilège en 1694 ? il nous a été impossible de nous en assurer, de même que nous n'avons pas pu trouver les documents où l'abbé Laverdière avait puisé ses renseignements à ce sujet.

Au Canada, on trouvait que le séjour de Sarrazin se prolongeait outre mesure. Il était d'ailleurs assez naturel que l'on craignît qu'un homme de sa capacité ne fût retenu à Paris, au moment où l'Académie des Sciences, qui comptait déjà une vingtaine d'années d'existence, groupait autour du trône de Louis XIV les hommes les plus remarquables du royaume. De plus, le besoin d'un médecin capable se faisait vivement sentir. Aussi, dès le 6 novembre 1695, voyons-nous l'intendant de Champigny écrire au ministre pour

¹ Registre des arrêts du Conseil de Québec, *loc. cit.*

² Archives de Montréal.

³ Arrêts du Conseil de Québec, *loc. cit.*

9 / 1
"le supplier très instamment" d'envoyer un médecin en Canada. Il désire surtout le retour de M. Sarrazin qui, "après avoir acquis une expérience consommée dans les fonctions de chirurgien-major en ce pays pendant six ou sept ans, a été en France pour achever de se perfectionner dans l'étude de la médecine." L'intendant demande que Sa Majesté lui accorde un traitement de six cents livres par an. "Il trouvera, dit-il, le surplus de son entretien dans le pays."

11 / 1
Nous voyons souvent dans la correspondance officielle des gouverneurs et des intendants se répéter ces demandes relatives au traitement du Dr Sarrazin. En 1700, MM. de Callières et de Champigny écrivent au ministre pour que ce traitement soit porté à mille ou douze cents livres. "L'argent, disent-ils, ne saurait être mieux employé. Les soins qu'il prend pour la médecine ne l'empêchent pas de s'appliquer à la recherche des plantes et à l'anatomie des animaux les plus rares de ces quartiers dont il envoie ses observations à Messieurs de l'Académie des Sciences et une caisse de nouvelles plantes à Monsieur le premier médecin."

Une autre lettre, du 5 octobre 1701, remercie le ministre d'avoir augmenté les appointements de Sarrazin de trois cents livres. Mais on voit que la crainte de voir partir l'illustre médecin est encore grande, et on demande un nouvel octroi de trois cents livres en répétant les mêmes éloges relatifs à son zèle et à son désintéressement.

Un peu comme de nos jours, les augmentations de salaire se faisaient longtemps attendre. Les ministres, paraît-il, sont obligés de procéder avec une sage lenteur quand ils disposent des revenus publics. Aussi, malgré toutes les supplications des gouverneurs et des intendants dont nous venons de parler, le salaire de Sarrazin n'était encore en 1702 que de six cents livres. Voilà pourquoi MM. de Callières et de Beauharnois reviennent à la charge et demandent une augmentation d'appointements.

12 / 2
Plus tard ces demandes changent de forme. Les gouverneurs appuient moins sur les services que Sarrazin rendait aux Canadiens en sa qualité de médecin. Ils font valoir surtout "les belles connaissances qu'il a acquises, son zèle pour la recherche des plantes et des animaux, et les observations que l'Académie lui demande." Et n'osant pas sans doute espérer un accroissement de salaire proprement dit, ils supplient de lui donner une gratification de cinq cents livres par an pour subvenir à ses dépenses. Cette faveur finit par être accordée en 1720, et en 1721 on demande au ministre de la continuer.

Nous avons voulu citer sans interruption ces différentes démarches des autorités canadiennes auprès des ministres, pour bien faire comprendre la considération et la confiance dont jouissait le Dr Sarrazin dans la colonie. Non seulement on le regardait comme un médecin sayant et distingué, mais encore on ne cessait de parler de sa haute valeur comme homme de science, du dévouement inaltérable et du désintéressement complet qu'il déployait dans les soins donnés aux malades, surtout aux malades des hôpitaux.

12 / 2
En voilà assez pour faire comprendre avec quels sentiments de joie toute la population de Québec le vit arriver en 1697 avec le titre de médecin du Roy. Cependant nous ferions erreur si nous affirmions que la seule raison qui fit alors revenir Sarrazin au Canada fut la demande de l'intendant de Champigny citée plus haut et datée de l'année 1695. Pour nous, le principal motif de son retour au Canada se trouve clairement indiqué dans les quelques lignes suivantes extraites des Arrêts du Conseil de Québec, 1694-1702: "Et comme il y a lieu de l'apprendre que le Sr de Sarrazin a eu d'autres vœux en revenant au Canada que celles de traiter seulement les malades, s'appliquant beaucoup aux dissections

des animaux rares qui sont en ce pays, ou à la recherche des plantes inconnues, on a tout lieu de croire et de craindre qu'après qu'il se sera pleinement satisfait là-dessus, ou plutôt quelques personnes de conséquence de sa profession, qui nous paraissent avoir bonne part à ces sortes de recherches, il ne s'en retourne en France, flatté de leur protection et de son avancement par leur moyen..... pour toutes ces raisons..... le dit procureur général, d'ailleurs engagé par les pressantes sollicitations du peuple, croit....." 12

Ainsi donc Sarrazin, en revenant au Canada, était surtout chargé d'une mission scientifique "par des personnes de conséquence de sa profession;" lisez, sans courir le risque de vous tromper: par des membres de l'Académie Royale des Sciences. 12/5

L'escadre sur laquelle arrivait Sarrazin était commandée par M. de Nesmont. Elle amenait également Mgr de Saint-Valier, deuxième évêque de Québec. Durant la traversée, la maladie éclata parmi les passagers et les matelots. Le vaisseau qui fut le plus éprouvé par le terrible fléau fut *La Gironde*, sur lequel se trouvait Mgr de Saint-Valier. L'illustre prélat en fut attaqué et il ne dut son salut qu'aux soins empressés du Dr Sarrazin. Ce dernier, d'ailleurs, se multiplia auprès des malades, ne s'épargnant nulles peines, nulles fatigues pour les sauver. "A tel point, lisons-nous dans les registres du Conseil, que tous avouent que sans lui il en serait très peu réchappé. Aussi en pensa-t-il lui-même mourir d'épuisement en arrivant en cette ville." 1

Les malades de la flotte furent transportés à l'Hôtel-Dieu, d'où le fléau ne tarda pas à se répandre dans tout le pays. Dix à douze religieuses hospitalières en furent atteintes et une d'elles mourut. Les autres furent sauvées par Sarrazin qui, à peine convalescent, se mit immédiatement à soigner les religieuses et les autres malades de la colonie.

Ces nombreux services, joints à ceux qu'il rendit encore les années suivantes, furent reconnus par les autorités canadiennes, sous la forme d'une demande officielle du Conseil de Québec au ministre de nommer Sarrazin médecin des hôpitaux du pays, "principalement de celui de Québec," avec une pension capable de l'engager à rester en Canada. Cette demande est datée du 14 mai 1699.

Ce fut vers cette époque que Sarrazin "fit heureusement," disent les annales de l'Hôtel-Dieu, "l'opération d'un cancer sur la personne de Sœur Marie Barbier de l'Assomption, de la Congrégation de Notre-Dame, qui était descendue de Montréal pour ce sujet." Mgr de Saint-Valier, suivant l'abbé Faillon, avait conseillé à la Sœur Barbier de se mettre sous les soins du célèbre médecin. L'année suivante, Sarrazin faisait la même opération sur la personne de Sœur Elisabeth Chéron de Sainte-Anne, âgée de 24 ans. Les mêmes annales disent que cet habile médecin fit souvent plusieurs opérations semblables, et des plus difficiles. Ce fut lui qui soigna Mgr de Laval durant sa dernière maladie, comme l'atteste le Fr. H. Houssart dans ses lettres publiées par *l'Abeille* en 1848.

En suivant l'ordre chronologique, nous touchons ici à l'un des faits les plus importants de la vie scientifique de Sarrazin. Nous avons déjà dit qu'une des raisons qui le fit revenir au pays, la principale peut-être, était la mission plus ou moins avouée qu'il aurait reçue des savants français d'étudier l'histoire naturelle du Canada. Cette mission prit un caractère tout à fait officiel le 4 mars 1699, par la collation du titre de membre correspondant de l'Académie Royale des Sciences. 12

A cette époque, l'Académie des Sciences, fondée par Louis XIV en 1666, venait d'être réorganisée complètement par son fondateur. Le nombre et les différentes catégories de membres furent définis d'une manière absolue, de façon à donner aux études poursuivies

par les savants français une impulsion nouvelle. Le titre de membre correspondant que reçut Sarrazin n'avait pas dans les commencements le caractère qu'il reçut plus tard. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'histoire de l'Académie. Après avoir raconté les premières réunions des académiciens qui suivirent cette réorganisation, après avoir nommé les titulaires des divers fauteuils, l'historien ajoute : "Tous les académiciens présents nommèrent aussi les différentes personnes avec qui ils seraient en commerce sur les matières de sciences, soit dans les provinces, soit dans les pays étrangers, et le secrétaire expédia de la part de la compagnie des lettres à tous les correspondants, pour les prier d'entretenir ce commerce avec régularité."

Comme on le voit, cette nomination de membre correspondant ne se faisait pas avec autant de solennité que celle des académiciens proprement dits, des associés libres ou des associés étrangers. Chaque académicien désignait quelques noms, un ou deux généralement, et l'Académie reconnaissait immédiatement à ceux-ci, par l'organe de son secrétaire, leur titre de membre correspondant. Sarrazin était correspondant de Tournefort, et, après la mort de ce dernier, en 1708, il y a tout lieu de croire qu'il envoya ses mémoires à de Réaumur, car ce fut toujours ce dernier qui les communiqua à l'Académie.

Le choix des membres correspondants se faisait par les académiciens avec une très grande discrétion, et le premier venu n'était pas admis à entretenir une correspondance scientifique avec les hommes qui occupaient les fauteuils académiques. En parcourant la liste des académiciens de cette époque, on reste frappé d'admiration devant cette série merveilleuse de savants qui ont laissé après eux ces travaux immortels sur lesquels repose en grande partie le vaste édifice de la science moderne. Voici les plus marquants : Tournefort, Maupertuis, de Réaumur, de Fontenelle, les Bernouillis, Halley, Cassini, Boerhaave, Varignon, Rømer, Pierre le Grand, Newton, Mariotte, Marchant, Malebranche, de la Hire, Ant. et Ber. de Jussieu. Newton reçut le titre d'associé étranger la même année que Sarrazin celui de membre correspondant.

Nous ne connaissons qu'un autre Canadien qui ait été membre correspondant de l'Académie des Sciences. Ce fut le Dr Gauthier, nommé le 27 mars 1745. Nous pourrions peut-être y ajouter le gouverneur de La Galissonnière, qui était associé libre, mais qui ne mourut pas dans le pays. ¹

Ce nouveau titre donné au Dr Sarrazin accrut encore son zèle pour l'étude de l'histoire naturelle, et dès l'année 1700 il composait son magnifique mémoire sur le castor, ouvrage dont nous parlerons plus loin, en analysant son œuvre scientifique. Ce travail fut suivi de plusieurs autres qui se succédèrent à peu près sans interruption jusque vers 1730, époque où, se voyant obligé de pourvoir aux nécessités d'une famille assez nombreuse, il lui fallut s'occuper plus particulièrement de négoce et d'affaires.

Le 17 juin 1707, une lettre du Roi nommait Sarrazin membre du Conseil Supérieur. "L'intention du Roi était bien connue d'ailleurs, dit l'abbé Laverdière, ² mais la signature manquant à la fin de la lettre, pour une raison quelconque, le Conseil n'admit Sarrazin au nombre des conseillers qu'à la condition qu'il ferait signer sa lettre pour le retour de la flotte de 1709. L'enregistrement de ces lettres et de l'admission de Sarrazin au Conseil

¹ Ces renseignements sont tirés, en partie de l'histoire de l'Académie, en partie des "Nouvelles tables des articles contenus dans les volumes de l'Académie Royale des Sciences de Paris, depuis 1666 à 1770," par l'abbé Rozier, de l'Académie Royale des Sciences, etc. — Paris, 1775.

² Lettre à M. l'abbé Verreau du 16 décembre 1858.

est du 28 novembre 1707." Sarrazin remplaçait au Conseil le sieur Duchesnay. En 1715, il était nommé avec M. de La Colombière pour surveiller "les opérations de mouture et de cuisson."

"Comme membre du Conseil Supérieur de Québec, il se distingua par son habileté dans les affaires. C'est lui qui remplaça (en vertu d'une commission datée du 19 février 1733) le sieur Delino dans la charge de garde des sceaux du Conseil Souverain de Québec."¹

Sarrazin était arrivé à l'âge de 53 ans et il était encore célibataire. Le 20 juin 1712, il épousait à Montréal Marie-Anne Hazeur, née à Québec le 28 février 1692, et par conséquent âgée de vingt ans. Marie-Anne Hazeur était fille de François Hazeur, conseiller du Roi au Conseil Souverain de Québec, seigneur de la Malbaie et autres lieux, et de Dame Anne Soumande.² Le père et la mère de Mademoiselle Hazeur étaient morts à l'époque de son mariage, et elle avait quitté Québec, lieu de sa naissance, pour aller résider à Montréal, probablement chez un oncle Soumande qui y tenait une grande maison de commerce, et chez qui sa grand'mère Soumande demeurait souvent.³

Marie-Anne Hazeur avait été élève des Ursulines. Le catalogue des élèves de cette maison la nomme Marie-Anne-Ursule. Voici ce qu'il en dit: "Le premier jour de juillet 1706, Melle Marie-Anne-Ursule Hazeur est entrée en nostre pensionnat. M. son père paye la pension sur le pied de 90 escus. Elle est sortie au bout de trois mois." Madame Sarrazin avait deux frères prêtres et chanoines. L'un résidait à Québec et était pénitencier au chapitre, l'autre passa à peu près toute sa vie en France. Un troisième frère était avocat et conseiller.⁴

Sarrazin résidait habituellement à Québec, bien qu'il fit de fréquents voyages à Montréal et ailleurs. L'abbé Ferland écrivait en 1858: ⁵ "Je n'ai encore pu découvrir la résidence de Sarrazin à Québec. Il me semble en avoir vu quelque chose je ne sais où. Le plus souvent il demeurait sur son beau fief de St-Jean, sur le chemin de Ste-Foye—ancien fief de M. Bourdon, chapelle St-Jean. C'est sur une partie du fief ou du moins tout auprès qu'est le monument commencé pour commémorer la bataille de 1760."

De nouvelles recherches faites depuis cette date nous ont permis de localiser assez exactement deux résidences occupées successivement en ville par notre célèbre docteur. Dans un recensement fait en 1716, par le curé de Québec, on trouve que la dix-septième famille de la rue Saint-Louis, à partir du Fort, était "Michel Sarrazin, médecin du Roy, conseiller du Conseil Supérieur de Québec, 54 ans — femme, Dame Marie Anne Hazeur, 25 ans — enfants Michel 18 mois, Marie Anne 6 mois." La rue Saint-Louis renfermait alors cinquante-quatre familles.

En 1720, le Séminaire de Québec lui fait la concession d'un emplacement situé au coin de la rue du Port-Dauphin et du Parloir. Cette dernière rue est le passage devant le palais actuel du Cardinal. Cet emplacement était borné d'un côté par la rue du Parloir, la rue Port-Dauphin et le haut de la côte La Montagne, en arrière par le terrain de l'évêché qui se trouvait sur le site de la Chambre d'Assemblée brûlée en 1883, et le jardin du Séminaire. Le premier emplacement était irrégulier; une seconde concession fut faite en

¹ "Michel Sarrazin," A. Côté, imprimeur, Québec, 1856, opuscule par M. l'abbé Bois.

² Acte de mariage de Sarrazin.

³ Lettre de l'abbé Ferland à M. l'abbé Verreau, du 25 novembre 1858.

⁴ Ferland, lettre citée plus haut.

⁵ Même lettre.

1726.¹ Dans un mémoire concernant l'état du Séminaire de Québec en l'année 1735, on trouve que M. Sarrazin avait payé son emplacement 1000 livres, ce qui nous donne une idée de la valeur de la propriété à cette époque.

Grâce à quelques assignations d'huissier datées de 1727, 1728 et 1733, il nous a été possible de constater que la porte d'entrée de la maison de Sarrazin donnait non pas sur la côte La Montagne, mais sur la rue du Parloir. "L'an 1728, le 31 de juillet, à la requête de Mr Me Michel Sarrazin, Cons. au Cons. supr. de Québec qui a élu son domicile en sa demeure au palais épiscopal de cette ville....." signé "Dubreuil." — "L'an 1733, le 29 d'aoust..... à la requête de Mr Me Michel Sarrazin..... qui a son domicile en son hôtel seize rue du Parloir."

Comme l'indique l'acte de mariage de Sarrazin, le Sieur Hazeur, son beau-père, était seigneur de la Malbaie et autres lieux. Sa fille Marie-Anne hérita de quelques-unes de ces propriétés. C'est ainsi que dans le "Précis des actes de foi et hommage" on voit que "Michel Sarrazin, médecin, membre de l'académie des sciences, rendait foy et hommage en 1725, au sujet du fief de la Grande-Vallée des Monts Notre-Dame et Anse de l'Etang que lui avait apporté sa femme Anne Hazeur, fille de François Hazeur, premier concessionnaire en 1691 et 1697."²

Ce fut probablement dans une visite à sa nouvelle propriété que Sarrazin découvrit l'ardoisière qu'il exploita à son profit à peu près jusqu'à sa mort. Voici comment MM. de Beauharnois et Daigremont, dans une lettre au ministre datée du 16 octobre 1728, parlent de cette ardoisière : "Elle est sur les bords du fleuve St-Laurent à cent lieues environ au-dessous de Québec et à la côte sud de ce fleuve. Elle s'étend depuis le Grand-Etang qui forme un port très commode pour la charger, jusqu'à la rivière de la petite Vallée, ce qui fait environ huit lieues de pays. On a aussi de l'ardoise entre le Grand-Etang et Gaspé; mais celle qui est entre le Grand-Etang et la rivière de la petite Vallée est beaucoup plus belle et plus noire..." M. Chaussegros de Léry la fit examiner le printemps après sa découverte par un "tireur d'ardoise" et "sur le rapport de cet homme ainsi que de Mons. Sarrazin et Mons. Azur" l'exploitation en fut sérieusement inaugurée.

L'écoulement de ce produit ne pouvait se faire que très difficilement dans une colonie pauvre comme l'était alors le Canada. Aussi pour encourager Sarrazin dans l'exploitation de son ardoisière, les gouverneurs et intendants écrivirent plusieurs lettres au ministre pour que l'ardoise nécessaire à la couverture du nouveau palais de l'intendant à Québec fût fournie par Sarrazin. On devait la payer cinquante livres le millier. Une première lettre est envoyée en 1730 dans ce sens par MM. de Beauharnois et Hocquart; une autre en 1731, dans laquelle on lit : "Il est très important pour l'avantage du pays en général de soutenir le dit Sarrazin dans l'exploitation de son ardoisière, et nous lui (en) donnerons toute la protection dont il aura besoin pour continuer cet établissement et le rendre utile au Canada." En dépit de tous ces encouragements officiels, cette ardoisière fut une pauvre spéculation pour Sarrazin, et en 1732 cette propriété passait aux mains d'un nommé Gatien qui l'exploita encore quelque temps pour son compte. Elle nous semble être tombée depuis longtemps dans un oubli complet.

Vers les dernières années de sa vie, Sarrazin paraît s'être livré tout particulièrement aux spéculations de commerce. Il s'était mis en société avec le sieur Robert Drouard,

¹ Archives du Séminaire de Québec.

² Archives provinciales de Québec.

marchand de Québec, et exploitait avec lui plusieurs pêches sur la côte nord du fleuve, entre autres à Tadoussac. Drouard mourut ne laissant qu'un enfant mineur. De là une série quasi-interminable de difficultés entre Sarrazin et les héritiers Drouard, difficultés dans lesquelles le Séminaire de Québec se trouva impliqué par son procureur, l'abbé de Varennes, qui avait reçu les biens Drouard en sa qualité de caution de la tutrice du mineur Drouard. Cette kyrielle de procès ne se termina qu'en 1747, en faveur de l'héritier Drouard contre les enfants de Sarrazin, qui furent condamnés à payer plusieurs milliers de livres. Tous les biens de Sarrazin disparurent à peu près dans ce procès, soit pour payer les Drouard, soit pour solder les frais de cours.

Sarrazin mourut à Québec le 8 septembre 1734. Voici son acte de sépulture : "Le neuvième de septembre mil huit cent trente quatre, a été inhumé dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu de cette ville de Québec, le corps de Monr. Me Michel Sarrazin, âgé de soixante-quinze ans, conseiller au Conseil Supérieur de ce pays, et médecin du Roy, décédé le jour précédent, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise et donné des marques de piété. Furent présents Messieurs d'Artigni, Guillimin, ¹ la Nouille et autres." Signé "Plante, ptre." ²

Dans son "Voyage de l'Amérique Septentrionale" en 1749, Kalm parle ainsi de Sarrazin : "Le Dr. Sarrazin, médecin du Roi à Québec, était membre correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Il avait une grande connaissance de la pratique de la médecine, de l'anatomie, et des autres sciences, et son commerce était des plus agréables. Il mourut à Québec d'une fièvre maligne apportée par un vaisseau, et qu'il prit à l'hôpital en soignant les malades." ³ D'un autre côté, une religieuse de Québec écrivait en 1720 les notes suivantes sur le caractère de Sarrazin : "C'est un médecin, il est marié à Québec où il est conseiller au Conseil Supérieur ; il a un garçon et une fille, mais il est toujours malade, chagrin et rêveur ; c'est un homme de rare savoir, il est fort habile dans son art et fort estimé."

Charlevoix ⁴ écrit à la comtesse de Lesdiguières à propos de l'étude de Sarrazin sur le castor : "M. Sarrazin, correspondant de l'Académie, médecin du Roy dans ce pays, habile dans la médecine, dans l'anatomie, dans la chirurgie et dans la botanique ; qui a l'esprit orné, et qui ne se distingue pas moins dans le Conseil Supérieur, dont il est membre, que par son habileté dans tout ce qui est de sa profession. On est véritablement surpris de trouver un homme d'un mérite si universel dans une colonie."

Madame Sarrazin mourut en 1743. Elle fut enterrée à l'Hôtel-Dieu, le 4 avril. Voici son acte de sépulture : "Le quatrième avril (1743) a été inhumé dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu le corps de Dame Marie-Anne Hazeur veuve Sarrazin, âgée de cinquante et un ans décédée le 2e du même mois après avoir reçu les sacrements de l'église, les prs. Morisseau, St-Onge et Aubry", signé "Plante ptre." ⁵

Sarrazin eut plusieurs enfants. Trois moururent en bas âge. Deux garçons passèrent successivement en France, le premier pour y étudier la médecine, le second pour se faire une carrière dans le génie militaire. Le clerc-médecin mourut de la petite vérole en 1739, au château de Goussonville avant la fin de ses études médicales. ⁶ C'était un jeune

¹ Conseiller du Roi à Québec.

² Registres de Notre-Dame de Québec.

³ Voyage de Kalm, analyse et traduction de M. L.-W. Marchand.

⁴ Journal d'un voyage, lettre v.

⁵ Registres de Notre-Dame de Québec.

⁶ Lettres du chanoine Hazeur, de Paris.

homme qui donnait les plus belles espérances. D'une conduite absolument irréprochable, ses succès dans les études médicales étaient merveilleux. La Cour de France, grâce à la protection de M. de Maurepas, lui réservait d'avance le privilège de succéder à son père comme médecin du Roi à Québec.

Le second avait d'abord fait ses études au Séminaire de Québec, puis porté la soutane pendant un an. Il passa ensuite en France en 1741 et se distingua dans l'arme du génie en plusieurs circonstances, notamment au siège de Berg-up-Zoom.¹ On le retrouve ensuite à Thionville, où il se perfectionne dans ses études, puis on le perd complètement de vue.

Sarrazin eut un troisième fils sur le compte duquel nous n'avons absolument rien trouvé.

Quant à la seule de ses filles qui lui survécut, Charlotte-Louise-Angélique, elle épousa Joseph-Etienne-Hippolyte Gaulthier, seigneur de Varennes. Ses descendants vivent encore à Québec et dans les environs. Ce sont les diverses familles de de Varennes établies à Lorette et à Québec.

Sarrazin avait laissé des frères en France. Dans ses lettres à son frère, le chanoine Hazeur de l'Orme annonce la mort de l'un d'entre eux qui était prêtre à Nuits. "Il est mort en odeur de sainteté... C'était assurément un homme de bien, sçavant... Il m'a toujours fort édifié par sa bonne conduite et sa régularité." Cette lettre est datée du 12 février 1731. Quelques semaines après, le 18 avril 1731, un autre frère de Sarrazin, procureur de la ville de Nuits, s'éteignait également, après quelques jours de maladie. "L'on prétend que c'estoit une apoplexie."²

Notre travail biographique se termine ici. Nous osons espérer que ces quelques notes seront complétées un jour par quelques-uns de nos infatigables chercheurs. C'est ainsi que se réuniront petit à petit les matériaux nécessaires à celui qui voudra écrire la vie de l'un de nos plus illustres compatriotes.

TRAVAUX SCIENTIFIQUES.

Les premiers volumes de l'histoire de l'Académie des Sciences sont très intéressants à parcourir. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour s'apercevoir de la prédominance donnée alors aux sciences physiques, mathématiques et astronomiques. La raison en est bien simple. En 1666, date de l'érection officielle de l'Académie, les sciences dites naturelles étaient à peu près inconnues. La botanique, encore dans son enfance, attendait le jour où Tournefort imaginerait son système corollin et où Linné, arrivant plus tard, lui ferait prendre son essor définitif, en créant la nomenclature qui est encore en usage. La chimie n'était pas sortie du chaos de l'alchimie. La minéralogie et la géologie n'existaient pas même de nom. De telle sorte que toutes les recherches se concentraient à peu près exclusivement dans le domaine des mathématiques pures ou appliquées, de la physique, de la mécanique et de l'astronomie.

Cependant les nouveaux académiciens sentirent immédiatement ces lacunes, et pendant que Bourdelin, Marchant, Tournefort étudiaient les plantes avec ardeur, il fut résolu

¹ Lettres de M. Hazeur de l'Orme, de Paris.

² Mêmes lettres.

de commencer des travaux analogues sur les animaux. Tout d'abord on disséqua, comme dit l'historien de l'Académie, tout ce qui tomba sous la main. Ce ne fut que plus tard que ces matériaux épars furent réunis en un tout compact et rationnel, auquel Cuvier et les autres grands naturalistes du dix-huitième siècle devaient mettre la dernière main.

Ce n'est pas sans un certain sentiment d'orgueil, sentiment bien légitime d'ailleurs, que nous voyons notre grand médecin canadien, Sarrazin, prendre part à ces recherches et y jouer un rôle qui, vu les circonstances où il se trouva, fut loin d'être secondaire. En dépit de l'éloignement de Paris où il vécut toujours, son ardeur pour le travail ne se ralentit jamais, et l'Académie compta peu de correspondants aussi zélés que lui.

Son premier essai fut une œuvre magistrale. L'anatomie du castor, qu'il écrivit à Québec en octobre 1700, mais qui ne fut lue à l'Académie par Pitton Tournefort qu'en 1704, donna de suite une haute idée de ses connaissances et de son esprit observateur. Aussi voyons-nous à plusieurs reprises les académiciens citer ce travail avec de grands éloges et le publier à peu près en entier dans leurs mémoires, bien que le volume de 1669 renfermât déjà une étude détaillée du castor.¹ C'était reconnaître la haute valeur et la supériorité incontestable du travail de Sarrazin sur celui de son prédécesseur.

Voilà près de deux cents ans que ce mémoire a été écrit, et en le parcourant on reste frappé de la scrupuleuse exactitude du savant canadien. C'est une étude qui n'est plus à faire ; il faudrait être anatomiste de premier ordre pour entreprendre un travail analogue.

Voulez-vous un exemple de clarté de description et de sûreté d'observation, écoutez ce qu'il dit du muscle peaucier :

“ Les fibres du muscle peaucier ont des directions fort différentes. Celles qui couvrent le dos depuis les cuisses jusqu'au col sont droites et si grosses que ce muscle a dans cet endroit-là près d'un pouce d'épaisseur. Les fibres qui sont situées à côté de celles-ci s'en écartent peu à peu, et font un volume bien plus petit. Elles décrivent presque des demi-cercles, lesquels, descendant sous les muscles pectoraux, sur le sternum et tout le long des muscles droits, se réunissent par une aponévrose de telle sorte qu'elles enveloppent tout l'animal. Une partie de ces fibres vient embrasser les cuisses, après quoy elles se croisent sur l'os pubis, d'où elles descendent et forment un tissu en manière de natte. Ce tissu couvre non seulement un paquet de fibres très-considérable, mais aussi le sphincter de l'anus.

“ De la surface interne de la natte dont on vient de parler, environ 12 ou 15 lignes au-dessous de l'os pubis, sortent deux trousseaux de fibres charnues gros comme le doigt, lesquels remontent à l'insertion des muscles et s'y rattachent. De la partie de ce muscle qui couvre le dos et dont les fibres sont droites, il se forme du côté de la queue une aponévrose très-forte qui enveloppe tout ce qui est au-dessous des cuisses. Elle est attachée aux apophyses épineuses des vertèbres qui sont vers la queue, et de distance en distance elle tient aux membranes des muscles qui la font mouvoir.

“ Le même plan de fibres, étant parvenu aux premières vertèbres du dos, se divise d'abord en deux parties qui forment plusieurs têtes, et qui par différents principes s'insèrent en différents endroits. Il y en a une large d'environ deux pouces qui monte jusqu'à la troisième vertèbre du col, et qui est attachée sur le rhomboïde. Une autre s'attache sur la crête de l'omoplate, une troisième sur la partie postérieure et inférieure du

¹ Mémoires de l'Académie, année 1669.

bras, sur le coude et sur la partie postérieure et supérieure de l'avant-bras. Enfin la quatrième fait un même tendon avec celui du très-large, et de celle-ci il s'en fait une cinquième qui s'insère sur la partie moyenne et inférieure de l'avant-bras."

Je crois qu'il est impossible d'être à la fois plus clair et plus précis. Cette magnifique description d'un muscle aussi délicat, aussi étendu et à insertions aussi multiples pourrait être signée par Cuvier lui-même.

Sarrazin décrit ensuite chacun des viscères du castor avec le même soin, je dirais presque la même minutie. Ensemble de l'organe, relation avec les organes voisins et éloignés, rien ne lui échappe. Sa méthode est toujours sûre, et quelques difficultés qu'il rencontre dans son travail, il ne dévie jamais de l'exacte vérité.

Nous ne pouvons résister au désir de signaler tout particulièrement une anomalie de l'organisation du castor, déjà mentionnée en 1669 dans les mémoires de l'Académie, et que Sarrazin met dans tout son jour avec une abondance de détails qui défie toute contradiction. C'est bien une véritable anomalie dont il s'agit, et cependant nous ne la trouvons signalée nulle part chez les auteurs récents qui ont décrit le castor. Cet animal n'aurait comme les oiseaux qu'une seule ouverture pour rejeter les excréments liquides et solides. Sarrazin emploie le mot *cloaque* pour désigner la cavité qui débouche par cette ouverture, cependant il ne faudrait pas pousser trop loin l'analogie avec la structure anatomique du cloaque des oiseaux.

A première vue, ceci nous a semblé tellement inattendu que nous avons consulté les naturalistes de Québec à ce sujet. Tous sans exception ont répondu que Sarrazin devait se tromper en affirmant une si étrange chose, que le castor devait être organisé comme les autres mammifères, puisque aucun auteur, même des plus sérieux, ne parlait de ce fait lequel n'aurait pas pu échapper à leur observation. Cependant ils oublièrent que Cuvier mentionne cette exception en termes très clairs, que les mémoires de l'Académie de 1669 font de même et rendent la chose plus précise par des dessins qui représentent les organes des castors, enfin que Sarrazin, qui a disséqué un grand nombre de ces animaux en y mettant le plus de soin désirable, est tellement catégorique que tout doute sérieux est impossible.

Cependant, pour plus de sûreté, nous avons écrit à un chasseur qui chaque hiver tue plusieurs de ces rongeurs pour connaître ce qui en était. Il nous a répondu que Sarrazin avait très probablement raison, puisqu'il était impossible de reconnaître extérieurement le sexe des castors qu'il lui arrivait de prendre, sauf le printemps, époque à laquelle les mamelles des femelles sont développées.

Voilà donc un fait curieux, étrange même, chez un animal parfaitement connu, et que nous ne trouvons mentionné que chez les plus anciens naturalistes. N'est-ce pas là une preuve qu'il y a toujours profit à parcourir les anciens ouvrages, et qu'assez souvent les prétendues découvertes et observations nouvelles ne sont que de simples rééditions plus ou moins complètes des recherches antérieures ?

L'étrange substance appelée *castoreum*, et dont chaque castor possède quatre réserves, est étudiée avec beaucoup de soin par Sarrazin, sans qu'il arrive à aucune conclusion relativement à l'usage qu'en fait l'animal. Nous ne sachons pas que la science ait jamais, dans la suite, rien affirmé de plus précis à ce sujet. "On en graisse, dit-il, les pièges que l'on dresse aux animaux carnassiers. Les femmes sauvages en graissent leurs cheveux, mais il (le *castoreum*) sent mauvais et ne peut être un appas que pour les sauvages."

Nous ne suivrons pas davantage notre savant dans l'anatomie du castor, bien que les détails qu'il donne sur la queue, les pattes et la tête soient très intéressants. Nous laisserons également de côté les renseignements qui forment la dernière partie du mémoire de Sarrazin et qui regardent le "genre de vie" du castor. Ce sont eux surtout que l'on trouve plus ou moins abrégés dans tous les auteurs qui ont parlé de cet animal après Sarrazin, depuis le P. Charlevoix jusqu'aux naturalistes de nos jours.

En voilà assez sur ce sujet pour donner une idée de la méthode de Sarrazin, et de la haute valeur de ses travaux. En voilà assez pour faire comprendre l'importance que l'Académie des Sciences de Paris attacha toujours aux communications de son correspondant québécois.

Sarrazin envoya encore à l'Académie des Sciences un travail sur le carcajou. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'histoire de l'Académie, année 1713 :

" M. Sarrazin, médecin du Roy, et correspondant de l'Académie, dont on a vu une histoire du castor dans les mémoires de 1704, très-exacte et très-curieuse, en a envoyé une pareille du carcajou, que nous donnons ici en abrégé.

" Le carcajou est un animal carnassier de l'Amérique Septentrionale, et qui en habite les cantons les plus froids. Il pèse ordinairement depuis vingt-cinq à trente-cinq livres. Il a environ deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à la queue, qui peut avoir huit pouces de long. Il a la tête fort courte et fort grosse à proportion du reste de son corps, les yeux très-petits, les mâchoires très-fortes, et garnies de trente-deux dents bien tranchantes. Quoique petit, il est très-fort et très-furieux, et quoique carnassier, il est si lent et si pesant qu'il se traîne sur la neige plutôt qu'il n'y marche.

" Il ne peut attraper en marchant que le castor qui est aussi lent que lui, et il faut que ce soit en été, où le castor est hors de sa cabane. Mais en hiver, il ne peut que briser et démolir la cabane, et y surprendre le castor, ce qui ne lui réussit que très-rarement, parce que le castor a sa retraite assurée sous la glace. Cependant comme le castor en hiver même sort pour aller chercher dans le bois des provisions fraîches qu'il aime mieux que les vieilles, le carcajou l'y peut attaquer.

" La chasse qui lui rend le plus, est celle de l'orignal et du caribou. L'orignal choisit en hiver un canton où croisse abondamment l'*Anagyris fetida*, ou " bois puant," (*Vib. lantanoides* ?) parce qu'il s'en nourrit, et quand la terre est couverte de cinq ou six pieds de neige, il se fait dans ces cantons des chemins qu'il n'abandonne point, à moins qu'il ne soit poursuivi par les chasseurs. Le carcajou ayant observé la route de l'orignal grimpe sur un arbre auprès duquel il doit passer, et de là s'élance sur lui et lui coupe la gorge en un moment. En vain l'orignal se couche par terre, ou se frotte contre des arbres, rien ne fait lâcher prise au carcajou, et les chasseurs ont trouvé quelquefois des morceaux de sa peau larges comme la main, qui étaient demeurés à l'arbre contre lequel l'orignal s'était frotté.

" Le caribou est une espèce de cerf. Il est très léger, et court sur la neige presque aussi vite que sur la terre, parce que ses ongles qui sont fort larges, et garnis d'un poil rude dans leurs intervalles, l'empêchent d'enfoncer et lui tiennent lieu des raquettes des sauvages. Lorsqu'il habite le fort des bois, il s'y fait des routes en hiver comme l'orignal, et y est attaqué de même par le carcajou. Mais quand il est dans des endroits clairs où il n'a pas besoin de se faire des routes, et où il va de tous côtés indifféremment, le carcajou qui pourrait l'attendre trop longtemps sans fruit, n'a pas coutume d'y perdre son temps,

et il ne donne guère la chasse au caribou que dans des endroits épais, tant son ardeur pour sa proie est ingénieuse."

A propos de l'attaque de l'orignal et du caribou par le carcajou tel qu'en parle Sarrazin, nous croyons qu'il est prudent de ne pas en prendre la responsabilité.

Dans les mémoires de l'année 1713 il est fait mention des travaux de Sarrazin sur le rat musqué qui y est appelé rat d'Amérique. Ce travail fut publié en très grande partie plus tard, en 1725, par M. de Réaumur, dans les mêmes mémoires. Dans les premières lignes de son mémoire, Sarrazin critique la manière de voir de certains naturalistes "qui ont appelé rats des animaux qui n'y ont aucun rapport." Toutefois sa critique est hésitante, évidemment par crainte de déplaire à Messieurs les académiciens, car, ajoute-t-il, "je sais qu'on n'aime pas les critiques à l'Académie."

Cette étude anatomique du rat musqué est une des plus complètes, des plus détaillées, qui ait jamais été faite. Aussi l'auteur avoue-t-il candidement qu'il est content de son œuvre, et que le sujet d'ailleurs était vraiment intéressant. "Je me flatte que le rat qui est le plus vil de tous les animaux qui rongent, sera regardé plus favorablement qu'il ne l'a été jusques à présent, et que peut-être le nôtre le sera avec étonnement."

Ces travaux de dissection, poursuivis avec tant de zèle et de sagacité, demandaient chez leur auteur une volonté très énergique, car il lui arrivait souvent d'avoir à lutter contre des obstacles inattendus. "Il est peu de cerveaux, dit de Réaumur en rendant compte du travail de Sarrazin à l'Académie, qui fussent capables de soutenir l'action continue d'une aussi forte odeur de musc que celle qu'il répand. M. Sarrazin a été deux fois réduit à l'extrémité, par les impressions que cette pénétrante odeur avait faites sur le sien. Nous aurions peu d'anatomistes et nous aurions peu à nous en plaindre s'il le fallait être à pareil prix. Malgré pourtant tout son courage, il eût été obligé de laisser son travail imparfait, sans un expédient heureux qu'il imagina. Ce fut de faire griller le poil des rats qu'il voulait disséquer." Nous ne savons pas jusqu'à quel point cette recette de Sarrazin est efficace, toutefois elle mérite d'être essayée par ceux qui auraient l'intention de reprendre ses travaux.

Nous ne pouvons pas songer un seul instant à suivre Sarrazin dans la description détaillée qu'il donne du rat musqué. Elle est parfaite dans tous les plus petits détails. Rien n'échappe à son regard observateur, depuis la nature et la consistance du poil de l'animal jusqu'aux organes intérieurs les plus délicats.

Ce mémoire est accompagné de gravures, et certes ce n'était pas la moindre difficulté de trouver à Québec, au commencement du dix-huitième siècle, un artiste en état de dessiner les préparations de Sarrazin. "On n'a pas en Canada de dessinateurs à choisir," disent les mémoires de l'Académie. "On ne sçaurait s'attendre d'y en avoir de bien au fait de dessiner des dissections anatomiques, ce qui demande un talent acquis par l'habitude. M. Sarrazin a été obligé de se servir de ceux qu'il y a trouvés, qui ne lui ont pas donné des dessins aussi parfaits qu'il les eût souhaités."

Nous avons vu ces dessins et nous pouvons affirmer sans crainte d'être démenti qu'ils égalent au moins, en élégance et en exactitude, les dessins que renferment les mémoires de l'Académie et qui se rapportent à d'autres espèces animales ou végétales. Sans indiquer un crayon vraiment savant et artistique, ils sont loin de manquer d'une valeur réelle.

Afin de donner une idée plus complète de la perfection avec laquelle Sarrazin faisait

toutes ses recherches, du soin scrupuleux qu'il apportait à toutes ses observations, nous citerons quelques lignes de son mémoire dans lesquelles il décrit une particularité très remarquable de l'estomac du rat musqué. On y verra comment chez lui le coup d'œil du physiologiste s'unissait à l'examen de l'anatomiste, pour se compléter mutuellement et donner plus de valeur à ses travaux.

Après avoir décrit très longuement la position et les dimensions de l'estomac de ce rongeur, M. de Réaumur continue en ces termes : " Il a été rapporté autrefois que l'œsophage du castor était revêtu intérieurement d'une membrane blanche, aisée à en séparer ; non seulement il a trouvé celui du rat musqué recouvert d'une pareille membrane, il a trouvé de plus qu'elle recouvre l'estomac de ce rat, dans des circonstances et avec des particularités dignes d'être remarquées. Depuis le mois d'octobre jusqu'au temps du rut, c'est-à-dire, pendant tout l'hiver, cet animal ne vit que de racines ; celles qui sont contenues alors dans son estomac ne sont que macérées, elles ne sont qu'amenées au point de la consistance d'une cire ramollie entre les doigts. M. Sarrazin ayant fait souvent sortir ces aliments mal digérés par le pilore, les voyait accompagnés d'une membrane blanche, qu'il ne reconnaissait point pour membrane, et qui n'avait l'air que d'une espèce de crème épaissie autour des aliments. Mais ayant disséqué plusieurs estomacs, il découvrit que c'était véritablement une membrane qui les recouvrait ; il parvint même à la détacher tout entière ; il remplit d'eau cette espèce de sac délicat, elle la contenait d'abord ; mais peu après, il la vit transpirer au travers, en forme de rosée et il n'y en resta pas une goutte ; ce qui prouve évidemment qu'elle est poreuse et propre à laisser échapper des sucs. Mais ce qu'elle a de plus singulier, ce sont les changements qui lui arrivent, au printemps, lorsque le rat vit autant d'herbes que de racines, on la trouve retirée de dessus la substance charnue autour de laquelle elle est roulée, et très adhérente. De sorte qu'on peut la séparer de l'estomac en cet endroit sans la déchirer, quoiqu'elle y soit plus épaisse qu'auparavant. Ce qui a fait penser à M. Sarrazin qu'elle se retire de dessus la substance charnue pour laisser plus de liberté aux dissolvants de s'échapper des glandes, dans une saison où l'estomac de l'animal doit digérer davantage.

" Il est confirmé dans cette idée, par un fait qu'il n'a vu qu'une seule fois, et qu'il assure avoir fait voir à plusieurs personnes, et entr'autres à un chirurgien de Montréal où il était alors avec feu M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général du Canada. Ayant disséqué au printemps de 1722 un rat mâle, il trouva la membrane dont il est question, partout adhérente à l'estomac, et différemment épaisse, elle avait environ une demi-ligne dans la partie droite et relevée de ce viscère : de là jusqu'au fond qui est contre la ratte, elle approchait de l'épaisseur d'une ligne. Cette membrane était garnie de tubercules dans la partie droite, où ils avaient une ligne en tout sens, et qui y étaient arrangés très-régulièrement ; de la substance charnue jusqu'au fond de l'estomac, les tubercules grossissaient peu à peu, ils s'élevaient de plus de deux lignes, et se développaient en oreillettes, qui finissaient en pointe ; et qui étaient un peu caves d'un côté, mais arrangés moins régulièrement que ceux de la première espèce ; ils étaient blancs comme la membrane qui s'était retirée de dessus la substance charnue, ce qui semble établir qu'elle s'était retirée pour laisser écouler plus aisément le dissolvant dans l'estomac."

Nous le demandons en toute sincérité, est-ce que des recherches aussi patientes, aussi parfaites, ont jamais été faites sur nos espèces animales canadiennes en dehors de ces mémoires de Sarrazin ? Nous n'en connaissons pas. Et dire que cette description ana-

tomique se continue sans aucun point faible d'un bout à l'autre de l'intéressante monographie ; c'est vraiment merveilleux. On peut juger par là de la somme énorme de travail qu'a coûté ce mémoire. Sarrazin a dû disséquer un grand nombre de rats pour arriver ainsi à connaître non seulement la forme, la position, l'agencement des organes, mais encore les modifications qu'ils subissaient aux différentes saisons.

Cet ensemble de faits donne une grande valeur aux affirmations de notre savant, quelque étranges qu'elles puissent paraître à première vue. Ce qu'il dit entre autres des organes génito-urinaires a paru extraordinaire à tous les naturalistes qui ont eu occasion de le lire. Aucun ouvrage moderne ne traite ce point en particulier, et jusqu'à plus ample informé nous devons nous en tenir à son témoignage. Toute cette partie du mémoire de Sarrazin tel que cité par de Réaumur est à lire, et cela avec grand profit, par plus d'un naturaliste.

Quant à la diète des rats musqués, Sarrazin n'hésite pas à ranger ce rongeur exclusivement parmi les herbivores. L'été, il mange toutes sortes d'herbes, et pendant l'hiver "il se nourrit de différentes espèces de racines, telles que celles de *Nimpha alba major*, de *Nimpha lutea major* et surtout de celles du *Calamus aromaticus*." Ce serait cette dernière plante qui lui permettrait surtout de sécréter les réserves de musc qui caractérisent cet animal. Sarrazin décrit minutieusement l'organe sécréteur de cette liqueur, organe que "les Canadiens, dit-il, appellent *rognons* du rat musqué, et que les Canadiennes, par modestie, nomment *boutons*."

Les idées sont changées sur le régime alimentaire du rat musqué. Il semble bien prouvé maintenant qu'il consomme très souvent une quantité considérable de mollusques et qu'il s'attaque même aux poissons lorsque l'occasion s'en présente.

Après ces longues et magnifiques recherches anatomiques, Sarrazin ne voulut pas suspendre ses travaux. Mais il choisit un animal d'une autre classe, le veau marin. Dans les mémoires de 1718 on lit la note suivante : "M. Sarrazin, médecin de Québec, correspondant de l'Académie, qui lui avait déjà envoyé une histoire très-exacte du castor, lui a envoyé aussi celle du veau marin." Une lettre de MM. de Vaudreuil et Bégon appelle cet animal un "loup marin."

Les mémoires ne reproduisent pas le travail du docteur canadien. Ils n'en donnent pas même de résumé. Cette lacune est vraiment regrettable. D'autant plus que le volume des mémoires académiques de l'année 1699 renferme une description du veau marin qu'il eût été intéressant de comparer avec celle de Sarrazin. Si on en juge par le dessin qui est censé représenter cet animal dans les mémoires de 1699, il y avait de notables différences entre lui et l'animal canadien portant le même nom.

De 1718 à 1727, nous ne trouvons aucuns travaux de Sarrazin dans les mémoires de l'Académie. Mais le volume de cette dernière année reproduit sur le porc-épic une de ces magistrales études que nous avons déjà analysées relativement au castor et au rat musqué. Ce fut encore de Réaumur qui communiqua à l'Académie le mémoire de Sarrazin. Nous reproduisons les premières paroles de de Réaumur parce qu'elles font bien comprendre la valeur et l'importance que l'Académie attachait aux recherches du médecin québécois.

"Dans les mémoires que l'Académie a donnés en 1666, pour servir à l'histoire naturelle des animaux, on trouve une description anatomique de six porcs-épics, qui ne nous empêchera pas de publier les observations de M. Sarrazin ; il est de ces observateurs qui peuvent fort bien saisir ce qui a échappé aux grands maîtres sur des matières qu'ils ont

traitées. Mais il y a tout lieu de croire que, malgré la ressemblance des noms, les nouvelles recherches n'ont pas été faites sur les mêmes animaux que les anciennes ont eu pour objet."

L'étude anatomique du porc-épic est toujours caractérisée par ce luxe et cette précision de détails que nous avons déjà admirés précédemment. Tout d'abord il distingue chez cet animal sept espèces de poils. Ecoutez-le décrire la seconde espèce, les *piquants* : "Ils ont trois ou quatre pouces de longueur, depuis les épaules jusque sur les hanches, d'où ils diminuent peu-à-peu jusqu'au museau ; ils diminuent de même de l'autre côté peu-à-peu jusqu'au bout de la queue. Chaque piquant a environ une demi-ligne de diamètre : il est intérieurement moelleux : il est tout blanc, excepté près du bout qui est noir sur une longueur de trois, quatre ou cinq lignes. M. Sarrazin ayant observé sa pointe au microscope, a remarqué qu'il s'en élève un filet tourné en vis. Il a encore remarqué qu'à l'extrémité des piquants, près de l'origine de la vis, il y a une dentelure garnie de pointes tournées du côté de la base, et capable de quelque résistance. On sent cette résistance, quand, tenant d'une main un piquant par sa racine, on le passe entre les doigts de l'autre main. La pointe des piquants est si fine et si délicate, que si après l'avoir posé un piquant à plat sur la main, on frappe sur le revers de cette main, quoique très-légèrement, le piquant entre dans la partie qu'il touche, et s'y accroche si bien, que pour l'en retirer on enlève deux ou trois lignes de peau. La racine du piquant a environ une demi-ligne de long ; elle tient très-peu à la peau de l'animal."

Tout le monde sait que ces piquants une fois introduits dans la peau ont un mouvement progressif continu qui leur fait traverser des espaces considérables, quelquefois même toute la masse du corps humain. Voici comment Sarrazin explique ce déplacement : "Quelque part où cette pointe soit engagée, elle est agitée par le mouvement alternatif ou de systole ou de diastole des artères ; de ces deux mouvements, celui-là seul pousse avec succès le piquant qui tend à lui faire continuer son chemin en avant. D'ailleurs, soit en marchant, soit en agissant de toutes les autres façons qui nous sont familières, nous donnons des mouvements presque continuels à nos muscles, et ces mouvements sont des causes très-capables de faire pénétrer les piquants dans les chairs où ils se sont engagés." Cette explication paraît très rationnelle.

De Réaumur, résumant toujours Sarrazin, détaille ensuite la structure anatomique du porc-épic, faisant spécialement ressortir les caractères qui le distinguent des espèces européennes et africaines.

Les habitudes de l'animal occupent une grande partie du mémoire et sont comme toujours très exactes. Il n'y a guère d'exception que pour la question de savoir si le porc-épic lance ses piquants à distance. Et même sur ce point Sarrazin procède avec tant de circonspection qu'il n'affirme rien de compromettant.

"C'est encore une grande question," dit de Réaumur, "de savoir si le porc-épic lance ses piquants. Divers chasseurs ont dit à M. Sarrazin qu'ils ne lui en avaient jamais vu lancer ; les rapports circonstanciés de plusieurs autres le font pourtant pencher à croire qu'il les lance. On assure qu'il les abaisse, et qu'il les élève soudainement, qu'il leur fait faire des mouvements semblables à ceux que le vent fait faire aux épis de nos moissons, mais plus subits ; que c'est dans ces mouvements que les piquants sont lancés. D'autres prétendent que ceux qu'ils lancent sont surtout ceux de la queue, que quelquefois il la frappe contre terre avec force et vitesse, et que c'est alors que les piquants partent. On cite nombre

d'exemples de chasseurs et de chiens, qui sans avoir touché de porcs-épics, se sont trouvés avoir de ces piquants.

"Peut-être que les deux sentiments opposés se peuvent concilier. On a imaginé, et les expressions des anciens tendent à le faire croire, que le porc-épic décoche ses piquants, comme on décoche une flèche. Le porc-épic ne fait rien de pareil, et c'est ce que n'ont point vu, et que peut-être s'attendaient à voir, ceux qui disent qu'ils ne lui ont point vu lancer de piquants. Mais ces piquants tiennent si peu au porc-épic, qu'il n'est guère possible qu'il se donne des mouvements vifs, sans que quelques-uns se détachent; les mêmes mouvements qui les détachent peuvent les porter à quelque distance de l'animal. Ceux qui les ont vu aller le plus loin, disent qu'ils sont poussés à quatre ou cinq pieds; la distance n'est pas grande, et peut-être y a-t-il beaucoup à en rabattre.

"M. Sarrazin a observé lui-même que quand le porc-épic est pris, il ne lance point ses piquants, que tout ce qu'il fait alors est de s'applatir contre terre."

De 1727 à 1730, nouveau silence de Sarrazin dans les mémoires de l'Académie. Il avait dû cependant envoyer précédemment à 1727 une monographie anatomique du *siffleur*, puisqu'il en est fait mention par de Réaumur dans le compte-rendu qu'il donne à l'Académie en 1727 du travail de Sarrazin sur le porc-épic. Il ne nous reste rien de ce travail.

Les recherches de Sarrazin n'ont pas porté uniquement sur le règne animal. Les plantes ont eu une large part dans ces études, et sans aucun doute la plupart des espèces canadiennes que l'on trouve décrites dans les mémoires de l'Académie, depuis l'année 1695 jusqu'à 1730, ont dû être transmises à l'Académie par l'intermédiaire de Sarrazin. Il fut le correspondant attitré de Tournefort jusqu'à la mort de ce dernier arrivée en 1708. Ce fut cet illustre botaniste qui donna à la Sarracénie le nom qu'elle porte en l'honneur de son savant ami de Québec.¹ Mais de plus Sarrazin fit encore une foule d'observations sur des plantes indigènes du Canada, observations dont malheureusement il ne nous reste plus que fort peu de choses. Peut-être découvrira-t-on un jour dans la famille de Varennes, dont une branche descend de notre savant, quelques-uns de ses mémoires. Ce sera une bonne fortune pour la science canadienne.²

Ce fut lui qui reconnut le premier le ginseng dans les forêts du Canada, alors que cette plante faisait tant de bruit en Europe. Les mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1718 contiennent à ce sujet les lignes suivantes: "M. Sarrazin, conseiller et médecin du Roy à Québec, très-habile botaniste et correspondant de l'Académie, ne fut pas plutôt au Canada, qu'il le remarqua parmi les plantes singulières de ce pays, il le mit sous le nom d'*Aralia humilis fructu majore* parmi celles qu'il envoya à M. Fagon, en 1704, pour le jardin du Roy." Il est encore vraiment remarquable de voir Sarrazin trouver entre quelques-unes des essences végétales américaines et celles de la Tartarie des ressemblances telles, qu'elles lui donnent l'idée de migrations possibles d'un pays à l'autre.

Nous terminerons cette étude à la fois trop longue et trop courte des travaux scienti-

¹ John Josselin, *New England Rarities* 1672, figure et décrit cette plante sous le nom de *Hollow-leaved Lavender*.

² Parmi les plantes canadiennes envoyées par Sarrazin en Europe les Mémoires de l'Académie nomment les suivantes: *Evonymoides Canadensis*, *scandens*, *foliis serratis*; *Artemisia vulgaris*; *Virga aurea major*; trois espèces d'*Aster*; *Hieracium*; *Prenanthes*; *Viburnum*.

fiques de Sarrazin par ses observations sur l'érable à sucre. Ce sont toujours les mémoires de l'Académie Royale des Sciences que nous reproduisons, année 1730 :

"M. Sarrazin, médecin de Québec, correspondant de l'Académie, a trouvé dans l'Amérique Septentrionale quatre espèces d'érables qu'il a envoyées au Jardin Royal, après leur avoir imposé des noms. La quatrième qu'il appelle *Acer canadense sacchariferum, fructu minori*, D. Sarrazin, est un arbre qui s'élève de 60 à 80 pieds, dont la sève qui monte depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la moitié de mai est assez souvent sucrée, ainsi que l'ont aisément reconnu les sauvages et les français. On fait à l'arbre une ouverture d'où elle sort dans un vase qui la reçoit, et en la laissant évaporer, on a environ la vingtième partie de son poids, qui est de véritable sucre propre à être employé en confitures, etc. Un de ces arbres qui aura 3 ou 4 pieds de circonférence, donnera dans un printemps, sans rien perdre de sa vigueur, 60 à 80 livres de sucre. Si on en voulait tirer davantage, comme on le pourrait, il est bien clair qu'on affaiblirait l'arbre, et qu'on avancerait sa vieillesse.

"Cette sève pour être sucrée demande des circonstances singulières, qu'on ne deviendrait pas, et que M. Sarrazin a remarquées par ses expériences. 1°. Il faut que dans le temps qu'on la tire, le pied de l'arbre soit couvert de neige, et il y en faudrait apporter, s'il n'y en avait pas. 2°. Il faut qu'ensuite cette neige soit fondue par le soleil et non par un air doux. 3°. Il faut qu'il ait gelé la nuit précédente. Cette espèce de manipulation, dont la nature se sert pour faire le sucre d'érable, ressemble à quelques opérations de chimie, où l'on fait des choses qui paraissent opposées, où celles qui paraissent le plus semblables ne sont pas équivalentes pour l'effet.

"Encore une remarque curieuse de M. Sarrazin, c'est que la sève de tel érable qui ne sera point bonne à faire du sucre, le deviendra une demi-heure, ou tout au plus une heure après que de la neige, dont on aura couvert le pied de l'arbre, aura commencé à fondre. Cette neige s'est donc portée dans les tuyaux de l'érable, et y a opéré avec une grande vitesse.

"M. Sarrazin dit aussi que *l'apocynum majus, syriacum, rectum, com.* 90. fournit un suc dont on fait du sucre en Canada. On amasse la rosée qui se trouve dans le fond des fleurs."

Nous ne savons si ces divers avancés de Sarrazin seraient endossés par les fabricants de sucre d'érable. Toutefois ils méritent d'être pris en considération. D'autant plus que la science, sauf le travail du Dr Gauthier, n'a jamais fait de recherches suivies sur l'élaboration et la composition de la sève de l'érable aux premiers jours du printemps. Il y a plus d'un siècle et demi, on en savait aussi long que maintenant sur la sève sucrée de *l'acer saccharinum*.

Quant au suc de *l'apocynum* dont parle Sarrazin, nous avouons ingénument que c'est complètement du nouveau pour nous. Nous n'avons jamais rien observé de semblable. Dans tous les cas, ce ne peut-être qu'une manière excessivement précaire et restreinte de se procurer du sucre pour confitures, sirops, etc., comme dit Sarrazin.

Vers la fin de sa vie, M. Sarrazin sembla avoir élargi le cercle de ses études. Il écrivait de Québec, le 10 octobre 1732, une lettre que l'on trouve dans les mémoires de Trévoux de l'année 1736, dans laquelle il parle des eaux minérales du Cap de la Madeleine. Il avait examiné ces eaux sur l'ordre de l'intendant Hocquart et en avait déterminé la nature par les procédés chimiques rudimentaires qui étaient seuls connus à cette époque. Tout en tenant compte des maigres ressources qu'offrait alors la chimie, on ne

peut s'empêcher de trouver cette étude de Sarrazin faible et incomplète.¹ Evidemment il était plus fort anatomiste que chimiste.

Pour compléter l'énumération des travaux scientifiques de Sarrazin, nous devons citer Moreri qui lui attribue la "Relation d'une découverte singulière faite en 1728 dans le caveau de l'Hôpital près de Québec, "Mémoires sur Trévoux" du mois d'août 1728. Cette découverte est celle des corps entiers de trois religieuses mortes de la petite vérole en 1703 et 1708. Ces corps avaient été couverts de chaux vive et rendaient encore du sang lors de leur découverte. Les journalistes ont fait à cette occasion l'éloge de Sarrazin."

Le procès-verbal que dressa Sarrazin sur cette découverte a été publié dans l'appendice à l'histoire de Mgr de Saint-Valier et de l'Hôpital-Général de Québec. L'exhumation des cadavres de ces trois religieuses avait été faite en même temps que celle de plusieurs autres. Or tous excepté ceux des trois religieuses étaient complètement détruits sauf les os, tandis que ceux des sœurs étaient en très grande partie conservés; cependant toutes ces personnes avaient été emportées par la même maladie, la petite vérole, et inhumées de la même manière. Dans son désir d'expliquer cette anomalie, Sarrazin entre dans de longues considérations concernant l'action de la chaux sur les corps en général. "Cette chaux, dit-il, qui est une pierre calcaire, et gorgée de corpuscules de feu est brûlante, corrosive et dévorante, et par conséquent très-propre à détruire, et à absorber fort promptement dans les cadavres, tout ce qu'il y a de corruptible."

Il s'étonne de voir que la chaux n'ait pas agi sur tous ces cadavres, d'autant plus que "les morts de la petite vérole en 1702 en Canada, étaient avant que de l'être la plupart corrompus, et que les plus fins aromates de l'antiquité n'avaient pu les défendre de la corruption."

Il conclut ainsi: "Qu'on regarde la chaux comme étant éteinte ou comme étant vive, j'avouerai ingénument que le fait est problématique; mais que s'il fallait cependant décider, je ne pourrais moins dire sinon qu'il y a de l'extraordinaire, et je pourrais peut-être sans témérité en dire davantage."

Malgré les erreurs que renferme ce procès-verbal sur l'action de la chaux vive et sur les corpuscules de feu qu'il dit y être renfermés, on ne peut s'empêcher d'y voir la marque d'un esprit droit et sérieux, apportant aux expertises scientifiques toute la sagesse et la prudence qu'on doit attendre d'un savant véritable.

Charlevoix dit encore que ce fut Sarrazin qui le premier classa notre loup marin *in genere felino*. Il est bien probable qu'il décrivit encore la plupart de nos animaux, mais, grâce à diverses circonstances, ces travaux ont été perdus.

Enfin dans le "Journal historique de 1755," on trouve les lignes suivantes: "M. Sarrazin, médecin du Roy, a fait part à l'Académie Royale des Sciences, il y a environ 20 ans, du beau succès de la nourriture de la farine de bled de Turquie dont les guerriers canadiens font usage dans leurs campagnes, succès qui fut tel que ceux qui en avaient vécu guérissaient de leurs blessures avec une extrême facilité."

Nous n'avons pas pu trouver un seul essai de Sarrazin sur un sujet ayant rapport à la médecine proprement dite, sauf la mention que fait Moreri d'un traité sur la pleurésie qui ne fut jamais publié. Sarrazin était avant tout un savant naturaliste; et bien que toute sa vie il prodiguât aux malades du Canada, et particulièrement à ceux de Québec,

¹ Elle a été reproduite par M. l'abbé Bois dans sa notice sur Sarrazin.

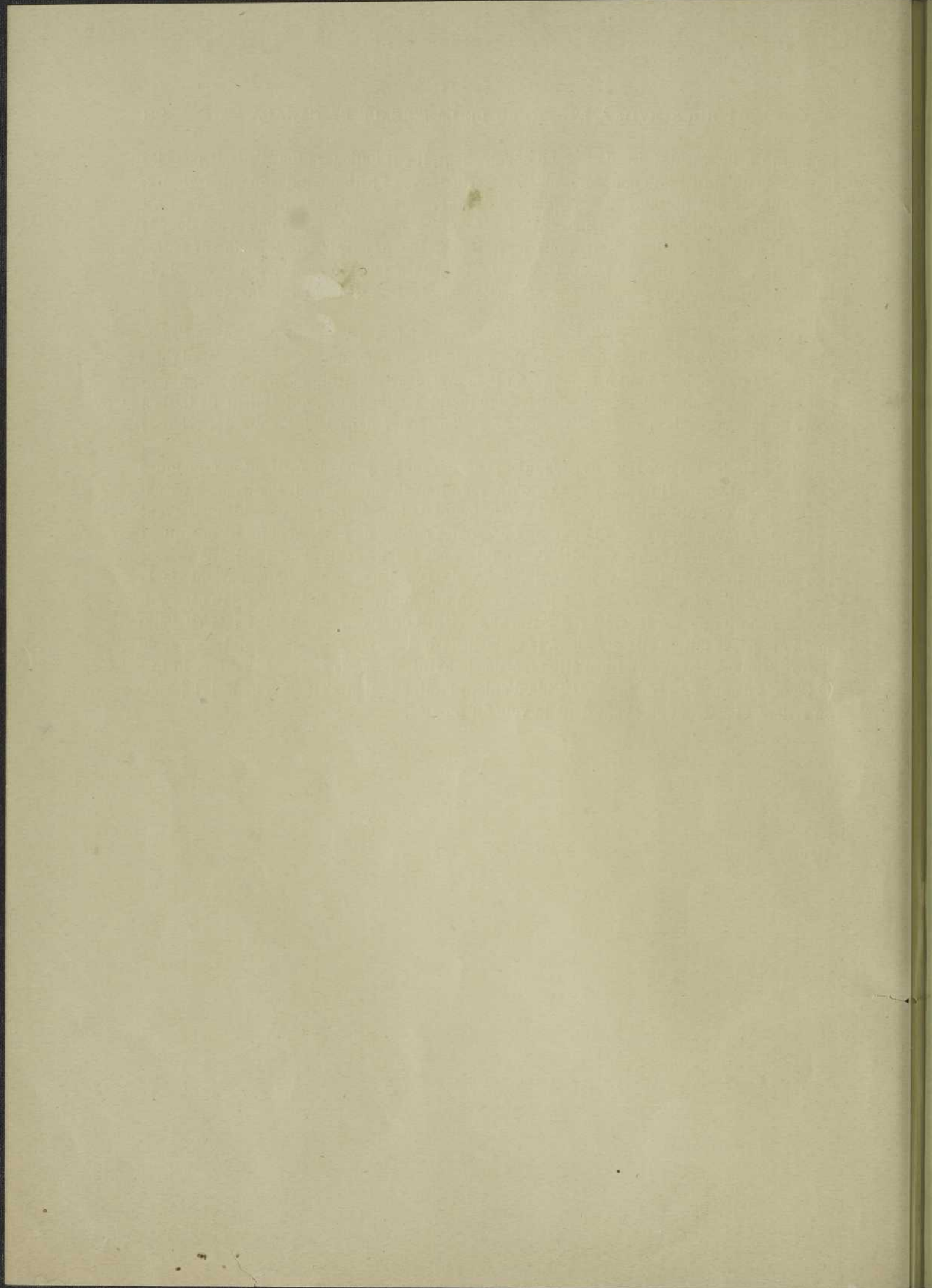
les marques incessantes du plus grand dévouement, il eut toujours plus d'attrait pour les travaux anatomiques que pour les problèmes exclusivement pathologiques ou chirurgicaux.

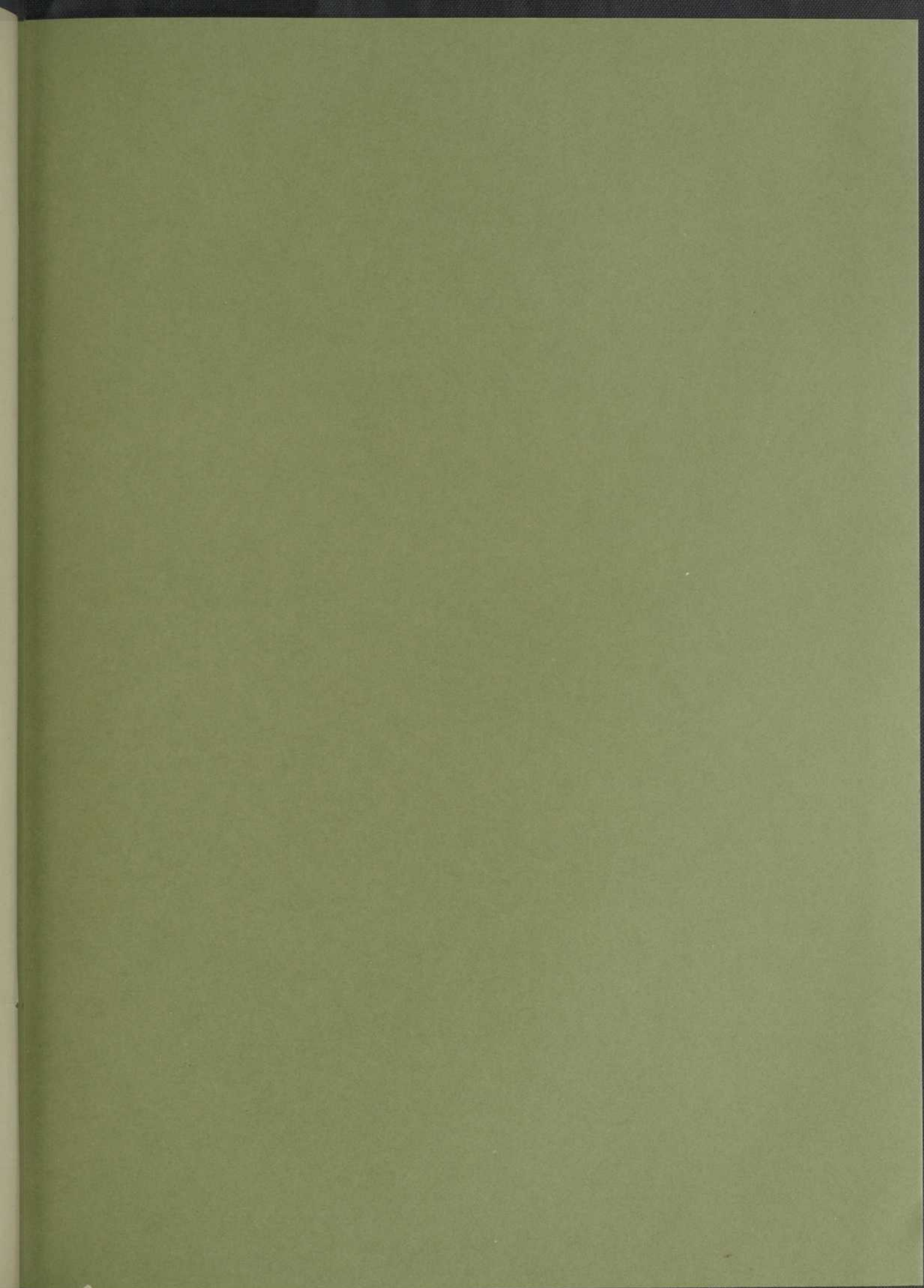
Voilà, en peu de mots, une esquisse de l'œuvre scientifique de Sarrazin. Tout en demandant pardon de la longueur et de la sécheresse des détails que nous avons donnés sur les recherches de ce savant, nous regrettons de ne pas avoir mis la main sur toutes les études de notre illustre compatriote. Le Canada a possédé si peu d'hommes de la valeur de Sarrazin que nous devons naturellement tenir à mettre en pleine lumière les travaux de ceux que nous connaissons.

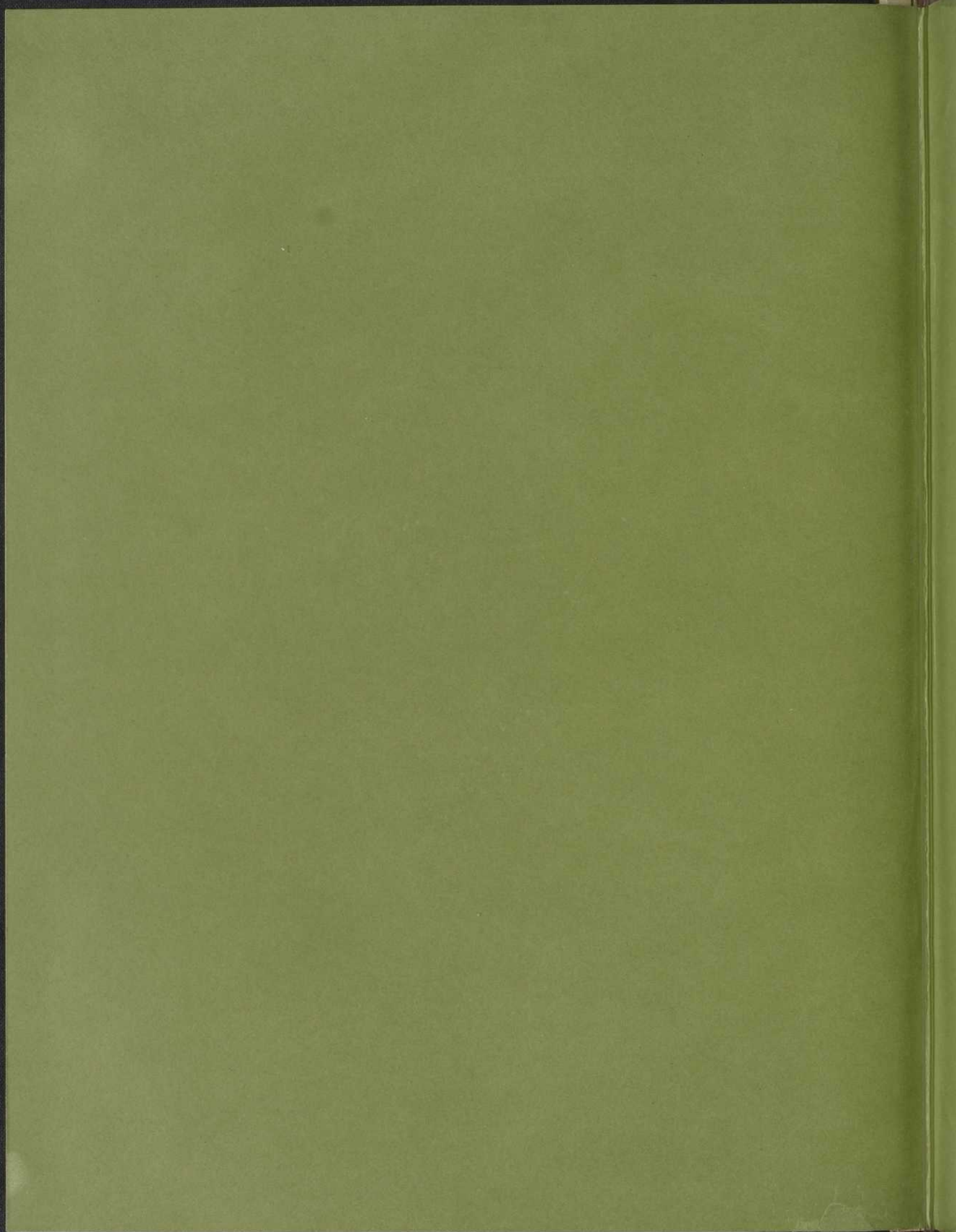
Cependant les quelques citations que nous avons faites seront suffisantes, nous l'espérons, pour faire comprendre que jamais, dans notre beau pays, on n'a négligé l'étude des sciences, et que précisément à l'époque où le mouvement scientifique moderne commençait en Europe nous avions au Canada d'infatigables chercheurs, qui étaient de taille à soutenir la comparaison avec leurs confrères d'outre-mer dans les champs des sciences naturelles.

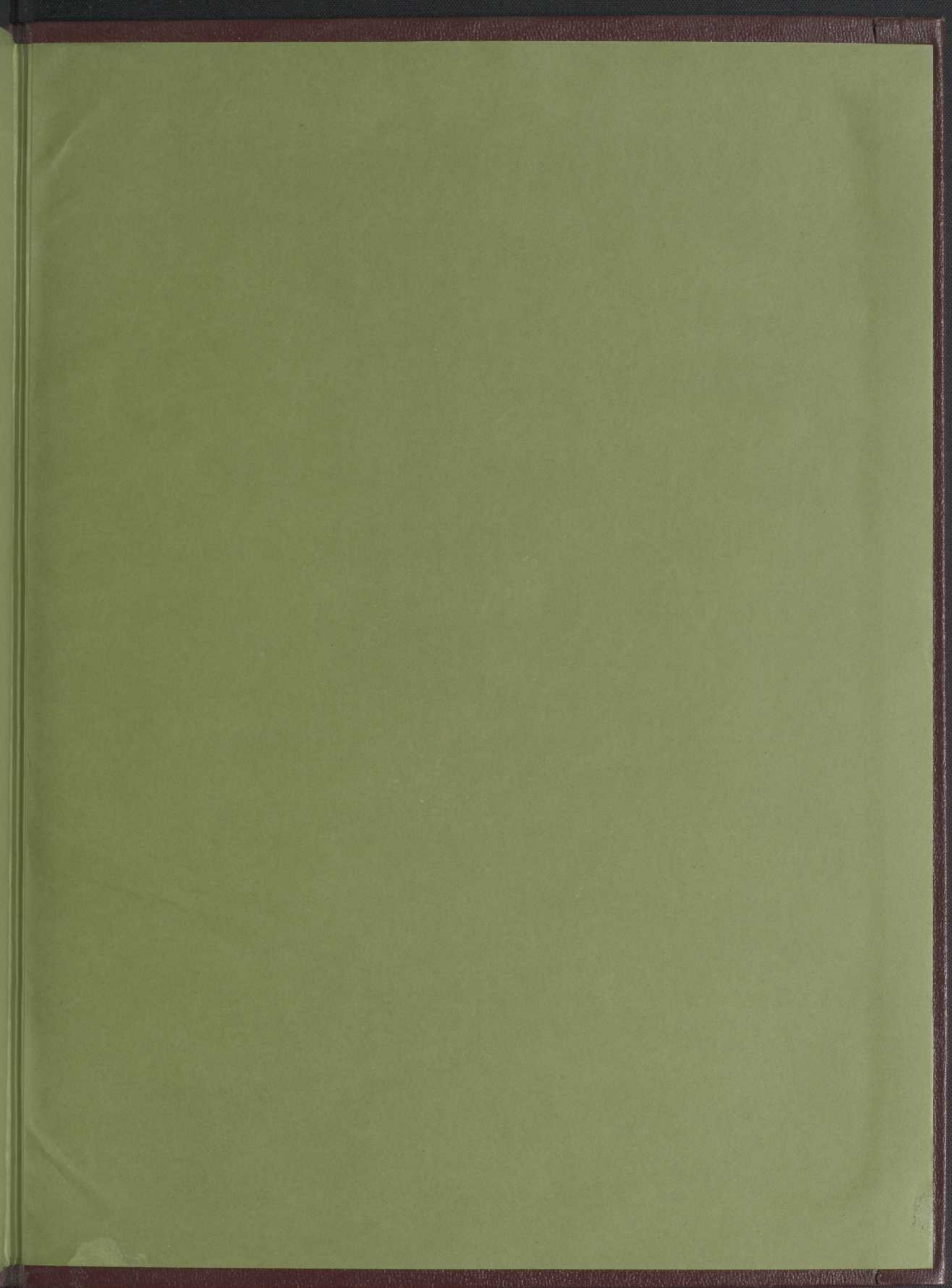
Tel a été le but que nous avons toujours eu devant les yeux en écrivant ces quelques notes sur Sarrazin. Il ne nous reste qu'un regret, c'est, comme nous le disions en commençant, qu'un autre mieux qualifié pour ce genre de travail ne l'ait pas entrepris avant nous. Les travaux qui se rapportent aux premières années de notre histoire ne manquent pas. Non seulement on en a étudié l'ensemble, mais les monographies particulières sont très nombreuses. Malheureusement, l'histoire de la science canadienne, surtout de la science d'autrefois, reste encore à faire. C'est là une œuvre à la fois magnifique et méritoire : magnifique par la valeur des travaux scientifiques qui seront ainsi mis au jour ; méritoire par le fait qu'elle arrachera le voile épais qui couvre encore ce point de vue de notre histoire. Sans craindre d'être taxé de chauvinisme, nous affirmons hautement que le Canada d'autrefois, comme le Canada d'aujourd'hui, a toujours été de son siècle ; jamais en arrière, et souvent en avant dans la voie du progrès.











BNQ



C 000 333 723